

# Rapport annuel 2021





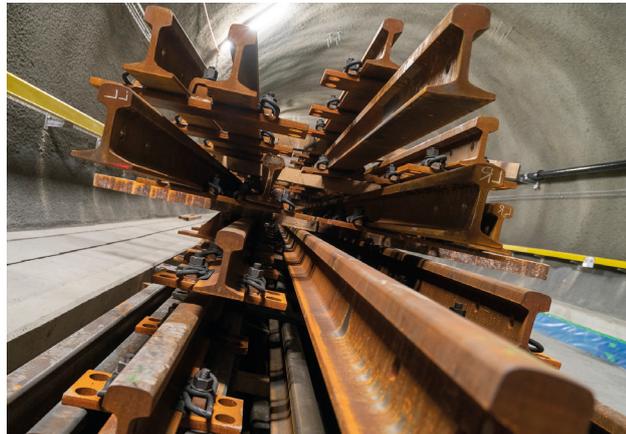
Les sept membres du Conseil d'administration de la Compagnie du LEB. De gche à dte, derrière: Philippe Gauderon, Jean-Marc Chatelan, Aline Isoz, Pierre-Alain Urech, Alexandre Berthoud / devant: Muriel Widmer, Swanti Rastogi Mayor.



Dès le 25 septembre, la clientèle transbordent à Prilly-Chasseur, terminus temporaire de la ligne.



De nombreuses personnes sont venues saluer les derniers passages du LEB sur l'avenue d'Echallens le 24 septembre 2021 dès le début de soirée.



Les travaux de construction du nouveau tunnel du LEB se poursuivent durant toute l'année 2021.



Le nouveau Conseil des communes compte 13 membres, qui se sont réunis pour la première fois en octobre. De gche à dte: Pascal Pollien, Philippe Jamain, Pascal Favre, Giusy Sicuro, Pierre Matthey, Nathalie Schöni, François Guignard, Daniel Leuba, Patrick Oppliger, Rebecca Joly, Patrick Etournaud, Ludovic Peguiron, Serge Bornick.

# Sommaire

<b>Le cœur à l'ouvrage</b>	<b>4</b>
Une fréquentation rassurante et des recettes en convalescence	4
L'amélioration de la qualité en chiffres	5
Des collaboratrices et des collaborateurs tl au cœur de l'action	5
<b>Les moments forts</b>	<b>5</b>
Une gouvernance revue et étendue	5
Succès pour la cadence 15 minutes entre Lausanne et Echallens et fiabilité de la ligne	6
Une substitution pour finaliser les travaux du futur tunnel	6
Le covid et ses effets	7
<b>Une ligne de chemin de fer tournée résolument vers l'avenir</b>	<b>8</b>
Le dernier trajet du LEB sur l'avenue d'Echallens: un moment historique	8
Ensemble des travaux et chantiers sur la ligne	8
Sur le chantier du tunnel – place aux installations ferroviaires	10
Enquête clients: amélioration nette de la satisfaction générale	10
Lancement du programme Jouxkens – Lussex – Romanel	11
Mise en service de la sous-station de Les Ripes	11
Retour de la rame 42: la flotte est au complet	11
Matériel roulant – les autres faits marquants	11
Audit de cybersécurité	12
Des liens bénéfiques	12
<b>L'entreprise</b>	<b>13</b>
Le Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2021	13
Le Conseil d'administration à compter du 1er juillet 2021	14
Le Conseil d'administration a tenu 11 séances durant l'exercice	15
Le compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires	15
Le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires	16
<b>Renseignements statistiques</b>	<b>18</b>

## Le cœur à l'ouvrage

Cette année encore, la Compagnie du LEB a vécu à un rythme soutenu, proche de celui du marathon. Forte d'une foulée dynamique grâce à la mise en service réussie de la cadence 15 minutes entre Lausanne et Echallens, la ligne a traversé 2021 à vive allure malgré la pandémie de covid 19. Cette nouvelle ère nous permet de nous tourner pleinement vers l'avenir et de continuer à développer un LEB, qui pourra se targuer d'être une ligne RER suite à la mise en service du tunnel sous l'avenue d'Echallens. Nous remercions vivement nos commanditaires, notamment l'office fédéral des transports et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud, ainsi que nos différents partenaires fédéraux, cantonaux et communaux, notamment les Municipalités et leurs services techniques, de leur précieuse collaboration et de leur soutien pour mener à bien les différents développements.

L'accroissement de l'offre avec la cadence 15 minutes, qui représente 17 % de kilomètres supplémentaires en 2021, a constitué une réussite pour la clientèle de l'ensemble de la ligne et le personnel. De plus, le respect de l'horaire s'est nettement amélioré dès les premières semaines d'exploitation. Le taux de ponctualité a en effet crû de plus de 9 points et atteint une moyenne annuelle de 95.1 %. Le LEB se place ainsi dans la moyenne suisse en termes de ponctualité.

La fiabilité de l'exploitation constitue une nouvelle base pour accompagner le développement de la ligne et renforcer la mobilité des habitant-e-s du Gros-de-Vaud et de l'agglomération lausannoise. Pour le LEB et ses client-e-s, 2021 est donc synonyme de stabilisation et d'amélioration de l'offre, ce qui est très réjouissant. L'objectif à moyen terme est de renforcer encore les performances.

À l'automne, l'Office fédéral des transports (OFT) renouvelle l'Agrément de sécurité (Agsec) pour l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire et le Certificat de sécurité (SSC) pour l'autorisation d'accès au réseau. Ces deux certifications représentent de nombreuses heures de travail pour les équipes en charge de l'infrastructure et de la sécurité. Elles sont valables jusqu'en 2026.

Pour la Compagnie, cette année est également placée sous le signe de l'évolution de sa gouvernance. L'entreprise se dote de nouveaux statuts, acceptés à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire en février. Le Conseil d'administration voit sa composition réduite et son expertise dans le domaine ferroviaire renforcée, notamment par la

nomination de M. Philippe Gauderon à sa Présidence. Dès le début de leur activité, les sept membres de ce nouvel organe travaillent sur une stratégie de développement à long terme.

En parallèle, le Conseil des communes est fondé. Il porte la voix des autorités politiques locales. Dès sa réunion de fondation en octobre, il initie une nouvelle forme de dialogue entre les communes desservies et l'entreprise.

En fin d'année, une nouvelle convention confirme le partenariat entre la Compagnie du LEB SA et les Transports publics de la région lausannoise SA (tl). Actrices essentielles de la mobilité et maillons de la chaîne de transport dans le canton, les deux entreprises forgeront ainsi une nouvelle étape pour une collaboration optimisée jusqu'en 2024.

## Une fréquentation rassurante et des recettes en convalescence

Toujours touché par la crise du covid, l'ensemble du monde du transport public fait face à une baisse de la fréquentation.

En 2021, les client-e-s continuent d'emprunter la ligne malgré la situation sanitaire, les changements d'habitude de mobilité et le remplacement des trains par des bus sur le bas de la ligne. Quelque 3.34 millions de voyageuses et voyageurs empruntent les trains et les bus de substitution, qui roulent dès septembre de manière très satisfaisante. L'année précédente, le LEB avait transporté 2.96 millions de personnes. L'augmentation est à pondérer en raison du comptage des transbordements train-bus à Prilly-Chasseur. En termes de voyageurs-kilomètre, la baisse de fréquentation est de -17,2 % par rapport à l'année de référence 2019.

En conséquence immédiate, les recettes sont encore inférieures de 12 % par rapport à 2019 mais ont augmenté de 6.2 % par rapport à 2020. Cette situation a évidemment un impact sur les comptes de la Compagnie, déjà fortement sollicités par les nombreux investissements engagés durant les années précédentes.

De plus, les coûts liés au déraillement de septembre 2020 pèsent sur l'équilibre financier de la Compagnie. Cumulés, les frais liés à cet accident se montent à plus de 3 millions de francs, qui ont fait fondre les réserves légales, malgré le premier remboursement de l'assurance à hauteur de CHF 600'000.-. Des échanges avec les partenaires impliqués dans l'accident se sont déroulés au fil de mois pour traiter des dimensions financières. Les discussions se poursuivront en 2022.

Pour la Compagnie du chemin de fer LEB, la performance économique des années à venir représente un point d'attention important.

## L'amélioration de la qualité en chiffres

	2019	2020	2021	Évolution depuis 2020
Ponctualité	na	85,8 %	95,1 %	+9,3 points
Disponibilité	93 %	93,9 %	99,2 %	+5,3 points
Évaluation de la qualité (QMS)	94,7 %	93,2 %	96,2 %	+3 points

### Des collaboratrices et des collaborateurs tl au cœur de l'action

Comme en 2020, la crise sanitaire a teinté le quotidien des équipes tl durant toute l'année. Elles ont toutefois travaillé sans relâche pour offrir aux voyageuses et voyageurs une mobilité toujours plus fiable. Les collaboratrices et collaborateurs ont fait preuve d'une flexibilité sans égale et d'une excellente capacité d'adaptation. En raison de situations parfois tendues sur le plan des effectifs disponibles, certain-e-s ont même accepté de déplacer des vacances ou des congés. Nous les en remercions vivement.

Pour préparer l'interruption de la circulation du LEB sur le bas de la ligne, due aux travaux du tunnel, bon nombre d'équipes, notamment spécialisées dans le domaine routier, se sont mobilisées. Des milliers d'heures de travail ont été nécessaires pour anticiper la substitution des trains par des bus entre Prilly-Chasseur et le centre de Lausanne. Cette opération de grande envergure, qui a dé-

marré à satisfaction en septembre, était nécessaire pour permettre les travaux de finalisation du futur tunnel sous l'avenue d'Echallens. La remise en service de la circulation des trains jusqu'au Flon aura lieu au printemps 2022, une fois l'ouvrage finalisé.

En conclusion, nous sommes heureux de constater que 2021 représente un nouveau départ pour la Compagnie du Lausanne Echallens Bercher SA.

Bien que nous fassions preuve d'une prudence toute vaudoise, nous osons espérer que le bilan positif de 2021 donne le ton pour les futur projets et développements du LEB.

#### Philippe Gauderon

Président du Conseil d'administration

#### Olivier Bonner

Responsable de l'unité LEB

## Les moments forts

### Une gouvernance revue et étendue

Comme d'autres compagnies de la branche, le LEB a été invité à réformer sa gouvernance, notamment par l'Office fédéral des transport (OFT), commanditaire et actionnaire. Dans un premier temps, la démarche s'est concrétisée sous la forme d'une révision des statuts. Ces derniers dataient de 2006.

Les actionnaires se sont réunis en visioconférence en février, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, pour entériner les nouveaux statuts. L'évolution de la gouvernance du LEB peut débuter, notamment par la refonte de la composition du Conseil d'administration, qui

voit l'entrée en fonction de personnalités professionnelles de l'économie romande.

Le Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer LEB passe ainsi de neuf membres à un collège de sept personnes (composition en page 14). Les représentant-e-s sont élu-e-s pour une durée d'une année. La recomposition de cet organe vise à renforcer son expertise multidisciplinaire. Messieurs Berthoud, Chatelan, Gauderon et Urech sont réélus lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin. Trois femmes intègrent le Conseil d'administration du LEB : Mme Aline Isoz, élue en qualité d'administratrice indépendante ; Mme Swati Rastogi Mayor, élue en qualité de représentante de l'agglomération de Lausanne et de Lausanne-Ouest Renens, Directrice Energie et Prestations chez SIE SA ; Mme Muriel Widmer, élue en qualité d'administratrice indépendante.

M. Philippe Gauderon, administrateur indépendant (ASE, MBC, ZB et HFR), ancien membre de la direction générale des CFF et ancien responsable de CFF Infrastructure, est nommé à la présidence. Il est secondé par M. Jean-Marc Chatelan, par ailleurs représentant du district du Gros-de-Vaud et Directeur commercial à la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud et Vice-syndic de Bercher.

En parallèle, le Conseil des communes constitue un nouvel organe dédié aux autorités politiques locales situées le long de la ligne. Il a pour objectif de renforcer le dialogue entre les territoires desservis et l'entreprise. Dès le 13 octobre 2021, ses membres délibéreront plusieurs fois par an sur les thèmes en relation avec les activités du LEB. L'évolution de l'offre et des infrastructures ferroviaires, leurs conséquences sur l'aménagement des communes ou les aspects stratégiques liés aux investissements et à la participation financière des entités locales seront à l'ordre du jour. Il pourra également formuler des propositions au Conseil d'administration. Lors de sa séance fondatrice du 13 octobre, M. Pascal Favre, Syndic d'Etagnières, est élu à la présidence. La vice-présidence est assurée par M. Daniel Leuba, Syndic de la commune de Montilliez.

## Succès pour la cadence 15 minutes entre Lausanne et Echallens et fiabilité de la ligne

Introduite lors du changement d'horaire de décembre 2020, la cadence à 15 minutes, prolongée de Cheseaux à Echallens marque positivement l'année 2021. La conjugaison des différentes mesures implémentées (suppression de la desserte de la halte du Lussex, suppression des trains directs, adaptation de l'horaire, etc) démontre son efficacité dès les premières semaines d'exploitation.

Le nouvel horaire est rapidement mis à l'épreuve et démontre que, en cas de perturbations, le retour à l'horaire planifié est nettement amélioré. Certains défauts de jeunesse des nouvelles rames et les difficultés rencontrées lors de la mise en service des signaux complémentaires à Echallens, et dans la nouvelle gare de Bercher, émaillent régulièrement le bon fonctionnement de l'exploitation.

Pour le personnel en charge d'assurer l'exploitation, le nouvel horaire facilite la résolution des incidents et permet un rétablissement plus rapide du trafic, ce qui représente un progrès pour les voyageuses et voyageurs ainsi que pour les chef-fe-s de circulation. De plus, le système d'acheminement automatique des trains se stabilise, ce qui permet de fluidifier les opérations pour les collaboratrices et collaborateurs du centre de gestion.

Quelques événements importants perturbent l'exploitation et le travail des équipes. Dès le début de l'année, trois accidents de personnes sont à déplorer, dont deux ont entraîné le décès des personnes impliquées. Ils ont lieu à quelques semaines d'intervalle et en différents endroits de la ligne.

Fin novembre, la ligne de contact est arrachée au passage d'un train entre Assens et Echallens. Les dégâts sont importants et entraînent l'interruption partielle du trafic. Mi-décembre, des opérations sont menées pour remplacer environ 1'000 mètres de ligne électrique.

La stabilisation de l'exploitation du LEB est ressentie par les client-e-s, qui constatent l'amélioration des prestations au quotidien. En corrélation, le guichet de la gare d'Echallens et le service clientèle des tl, basé au Flon, constatent une diminution des sollicitations relatives au LEB. Sur le réseau social Facebook, les commentaires et interpellations relatives aux retards et aux annulations de trains sont en nette diminution également. Cette fiabilité de l'exploitation constitue une nouvelle base pour accompagner la transformation de la ligne en RER et pour dynamiser la mobilité des habitant-e-s du Gros-de-Vaud.

En juin, une enquête de satisfaction est menée auprès des voyageuses et voyageurs sous forme de questionnaire. Le taux de satisfaction a nettement augmenté. Le travail de fond, réalisé par toutes les équipes est perçu par la clientèle, qui reconnaît les efforts.

La qualité des prestations est mesurée régulièrement par les commanditaires, via le système national QMS, qui évalue différents paramètres sur le terrain à l'aide de « clients mystères » voyageant sur la ligne. Les résultats du LEB progressent globalement de 3 points, passant de 93.2 % à 96.2 %. Il est réjouissant de constater que tous les indicateurs évalués sont en amélioration : qualité de séjour dans les trains, dans les gares et la qualité de l'information clients. Un effort doit encore être réalisé pour la qualité de l'information dans les rames.

## Une substitution pour finaliser les travaux du futur tunnel

Pour finaliser les travaux du tunnel sous l'avenue d'Echallens, la circulation des trains est interrompue dès le 25 septembre 2021 sur le tronçon entre Prilly-Chasseur et Lausanne Flon. Durant environ sept mois, pour les client-e-s, le trajet en direction du centre-ville est assuré par des bus de remplacement. Ils circulent à une cadence de quatre minutes en heure de pointe la semaine et desservent le parcours entre Prilly-Chasseur et la gare de Lausanne, via

Union-Prilly, Boston, Cécil et l'arrêt de la gare en bas de l'avenue Ruchonnet. Les travaux de transformation de la gare de Lausanne débutent en même temps, ce qui complique aussi les déplacements des client·e·s.

Le 25 septembre 2021 est un jour historique pour le LEB ! Dès cette date, il cesse définitivement de circuler en surface de l'avenue d'Echallens. Après quelque 150 ans d'exploitation, le dernier train à circuler à ciel ouvert est parti de Lausanne-Flon à 00h34 dans la nuit du 24 au 25 septembre. Il a été largement salué par une foule de riverain·e·s, de client·e·s et d'édiles, venu·e·s assister à cet événement.

Pour la clientèle se rendant dans l'agglomération lausannoise, le changement est accompagné par de l'information dès le printemps. Sur le terrain, du personnel d'information est présent pour préparer les voyageuses et voyageurs à la substitution et à l'automne, les nouvelles habitudes de mobilité sont rapidement prises, comme le transbordement à Prilly-Chasseur. Le changement se déroule sereinement pour la majorité des voyageuses et voyageurs.

L'augmentation de la cadence de la ligne 54 (tl), qui connecte Cheseaux-sur-Lausanne à la gare de Renens et au Mont-sur-Lausanne, offre de nouvelles solutions pour atteindre au réseau ferré national et le nord de l'agglomération lausannoise sans passer par le centre-ville.

La desserte de l'arrêt de Montétan est définitivement supprimée dès le 25 septembre. Pour des raisons géologiques, le tracé du tunnel aurait impliqué de réaliser une halte à plus de 100 mètres du carrefour de Montétan et à plus de 30 mètres sous la surface. Cette gare aurait perdu en attractivité et coûté extrêmement cher à construire, notamment en raison de ses quais de 130 mètres de long.

En outre, la clientèle de la halte effectuait principalement le trajet, dans les deux sens, entre Montétan et le centre de Lausanne. Une fois le LEB dans son tunnel, la ligne de bus 9 roule en site propre et sa mue débute pour devenir un bus à haut niveau de service (BHNS), offrant un temps de parcours équivalent à celui du LEB jusqu'à Chauderon et des cadences deux fois plus élevées.

La gestion de cette période particulière a nécessité environ une année de préparation et a bénéficié de l'expérience de la substitution réalisée en 2018 par les équipes spécialisées dans le domaine routier. En collaboration avec l'équipe de construction du tunnel, une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs a déployé d'importants moyens pour planifier les ressources humaines et les besoins en véhicules, anticiper l'information à la clientèle ou encore préparer les formations et le trajet pour les bus de remplacement. Une

partie du service de bus de substitution a fait l'objet d'un appel d'offre public. La prestation est donc opérée par tl et réalisée en partie par un sous-traitant.

Moins sollicités durant la période de remplacement, le personnel de conduite a vu ses tâches adaptées. Les mécaniciennes et mécaniciens ont, par exemple, renforcé les équipes de la maintenance pour assurer la révision des portes sur tous les véhicules. Cette opération, qui a nécessité la mise à l'arrêt de chaque rame durant environ un mois, a pu être anticipée dans le plan de maintenance grâce à la disponibilité des personnes dédiées à la conduite.

La transformation de la halte de Prilly-Chasseur en gare de rebroussement nécessite de nombreux travaux d'aménagements. Sur les véhicules, la gestion des portes est modifiée pour s'adapter à ce nouveau terminus provisoire. Au niveau de l'infrastructure, en plus de la création d'un quai provisoire permettant le transbordement entre les trains et les bus, des installations de sécurité complémentaires sont posées. Les systèmes ont été déplacés de la gare de Jouxteus-Mézery.

## Le covid et ses effets

La pandémie a continué d'impacter l'exploitation de la ligne durant tout l'année, comme sur l'ensemble des activités sociales, professionnelles et économiques en Suisse et dans le monde.

Si 2020 a été marquée par l'urgence de l'adaptation aux effets de la pandémie, l'année 2021 s'est déroulée plus sereinement pour les équipes et la clientèle. L'efficacité du nouvel horaire et la cadence 15 minutes, prolongée jusqu'à la capitale du Gros-de-Vaud, expliquent en partie cette situation.

Pour les collaboratrices et collaborateurs assurant l'exploitation, la pandémie et ses conséquences sont toujours présentes au quotidien. Au fil des mois, le taux d'absentéisme des mécanicien·ne·s et de chef·fe·s circulation est suivi avec soin. Les effectifs sont toujours suffisants pour assurer la circulation des trains et le LEB n'a pas besoin d'adapter son offre, contrairement à d'autres compagnies de transport.

Dans cette période particulière, le personnel a bénéficié de nombreuses mesures de soutien : information continue sur l'intranet, ateliers de gestion du stress, journées de vaccination sur site, prophylaxie pour la grippe saisonnière, etc. De plus, un suivi détaillé de la situation est fait dans le cadre d'un Etat major de crise (EMC).

# Une ligne de chemin de fer tournée résolument vers l'avenir

## Le dernier trajet du LEB sur l'avenue d'Echallens : un moment historique

Samedi 25 septembre, 0h34 : le LEB quitte la gare du Flon pour un trajet historique. Ce train est le dernier qui va parcourir l'avenue d'Echallens en surface. Au-dessus de la cabine du mécanicien, deux dates s'affichent : 1873-2021.

## Ensemble des travaux et chantiers sur la ligne

Toutes les gares et les haltes de la ligne sont télésurveillées

**2021**

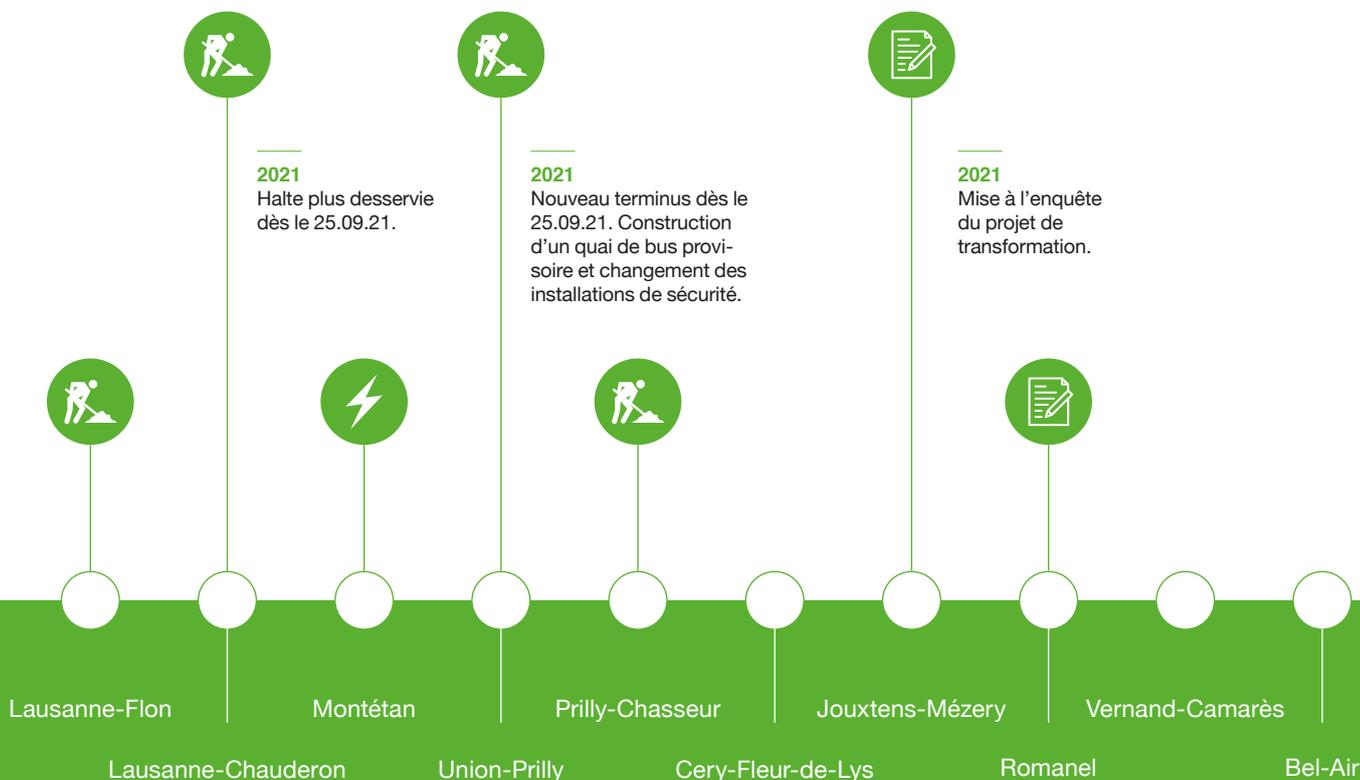
Remplacement des voies et de toutes les installations techniques. Uniformation des systèmes pour le nouveau tunnel.

**2021**

Construction d'un passage inférieur pour la mobilité douce.

**2021**

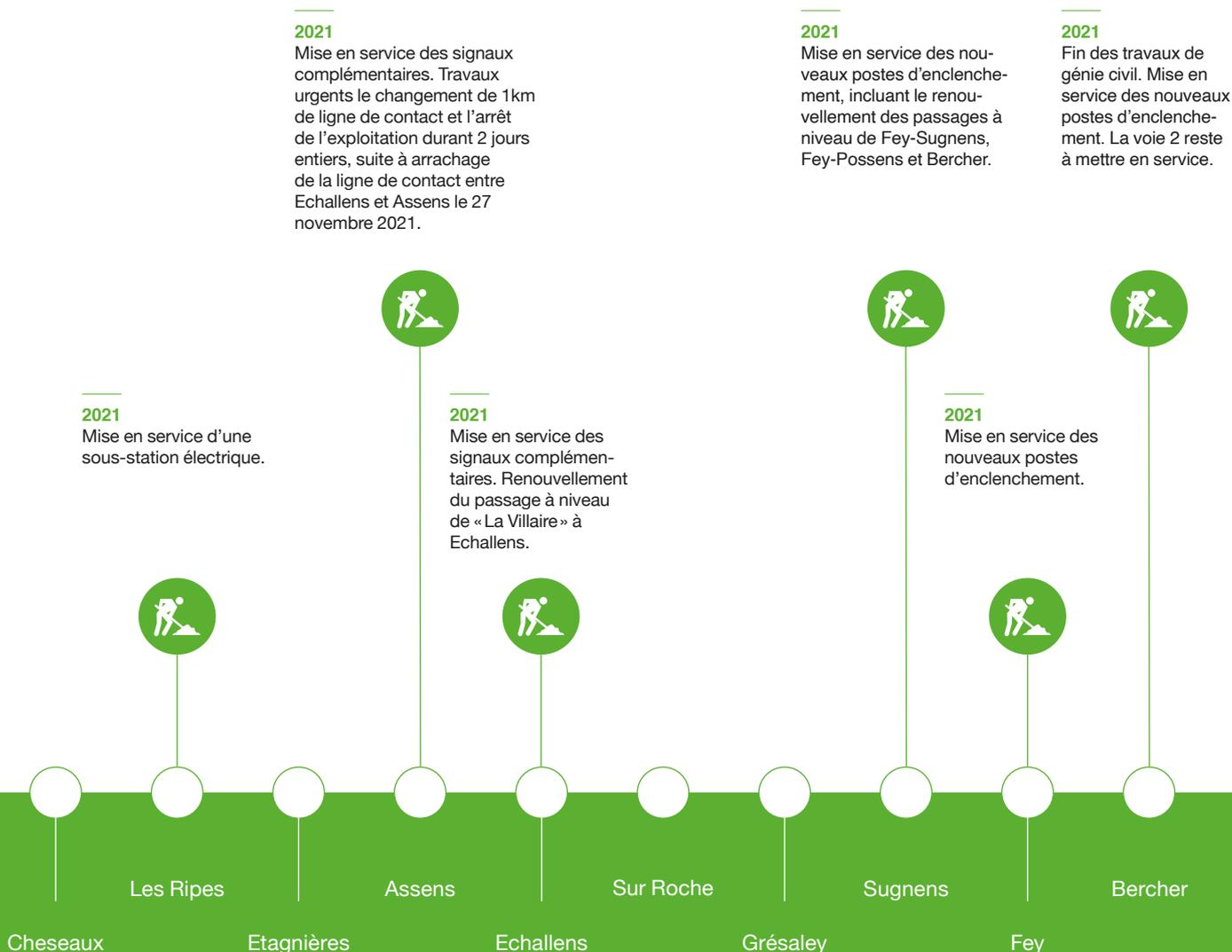
Mise à l'enquête du projet de transformation (LHand). Migration des installations de sécurité à Prilly-Chasseur pour la substitution.



C'est en effet à l'automne 1873 qu'une première course d'essai a lieu entre la gare de Chauderon et celle de Prilly-Chasseur, sur le premier tronçon de la compagnie Lausanne-Echallens, l'ancêtre de la Compagnie du chemin de fer LEB. Dès le début du projet de création de la ligne, la cohabitation avec les piétons et calèches en surface a représenté un important point d'attention pour les porteurs de projet, qui craignaient déjà les accidents. En 2022, cent quarante-neuf ans plus tard, le LEB ne passera plus sur, mais sous l'avenue d'Echallens.

Au 21<sup>e</sup> siècle, parmi les passagers de cette course exceptionnelle, riverain-e-s et client-e-s de longue date sont nombreux et émus. Dans la nuit, sur les trottoirs le long des voies, la foule est très présente pour filmer et photographier ce dernier convoi.

Les autorités politiques locales sont également présentes pour assister à ce dernier passage. Le mécanicien du train, qui pilote fièrement ce soir-là, fait siffler sa machine pour saluer tout le monde. Les habitant-e-s de l'avenue sont à la fois



soulagé-e-s et ému-e-s : fini les nuisances du passage des trains mais cette disparition en surface fait aussi planer souvenirs et nostalgie.

Les travaux de réalisation du tunnel sous l'avenue lausannoise ont débuté en 2017. Cet ouvrage permettra de sécuriser le trafic en surface, où bus, trains, voitures et piétons se côtoyaient dangereusement. Cette évolution d'infrastructure permettra aussi un horaire plus stable et un gain de temps sur le parcours de deux minutes dans chaque sens.

### Sur le chantier du tunnel – place aux installations ferroviaires

Au début du mois de mars, les entreprises en charge de la pose des équipements ferroviaires et électromécaniques s'installent sur le chantier. Après l'excavation du tunnel et les travaux de génie civil, les mineurs laissent peu à peu leur place aux ouvriers chargés d'équiper l'infrastructure. Pendant cette phase, les installations ferroviaires, qui permettent de faire circuler les trains, sont posées : la voie, la ligne aérienne d'alimentation en courant de traction, les installations de sécurité, les mains courantes, les équipements de ventilations et de détection d'incendies.

Un système de dalle flottante est installé dans le tunnel. En plus de soutenir la voie ferrée, il absorbe les vibrations et les sons solidiens provoqués par le passage des trains. Cette installation limite significativement la transmission des vibrations dans la géologie entourant le tunnel, puis la propagation dans les structures des bâtiments environnants.

La circulation des trains est interrompue entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon à partir du 25 septembre. Cette interruption est nécessaire pour réaliser les travaux de raccordement aux deux extrémités du nouveau tunnel (Union-Prilly et Lausanne-Chauderon) ainsi que pour renouveler et mettre à niveau les infrastructures ferroviaires et les installations techniques dans le tunnel existant entre Lausanne-Chauderon et Lausanne-Flon.

Les derniers mètres de molasse séparant le nouveau tunnel de la station Lausanne-Chauderon sont excavés et les équipements ayant servi à réaliser les travaux sont retirés.

Dans le secteur d'Union-Prilly, le pont provisoire est démonté pour permettre de relier la station au tunnel. En parallèle, des travaux de démolition seront entrepris sur la partie sud-ouest de la station pour reprendre la courbure de la voie ferrée et prolonger le quai central. Un nouveau passage inférieur piétons est en cours de réalisation. Il permettra la traversée sécurisée de la chaussée routière et de la voie ferrée.

Le projet de mise en exploitation de cette nouvelle infrastructure monte en puissance dans la perspective du printemps 2022.

### Enquête clients : amélioration nette de la satisfaction générale

Une enquête a lieu au mois de juin 2021 auprès de notre clientèle avec un questionnaire online et en face-à-face. Environ 650 personnes, qui ont voyagé avec le LEB au cours des quatre dernières semaines, sont questionnées. Leurs retours sont encourageants et montrent une nette amélioration de la satisfaction générale : 65 % des personnes interrogées se disent satisfaites. Un an plus tôt, le taux de satisfaction était de 23 %. Cette hausse significative, et réjouissante, est corrélée à l'amélioration de l'indice de recommandation, qui est passé de -31 % en 2020 à -1 % entre 2020 et 2021. Ces deux indicateurs objectivent l'amélioration de l'image du LEB, que les collaboratrices et collaborateurs ressentent sur le terrain.

L'information client satisfait 70 % des personnes interrogées et l'amélioration souhaitée concerne la fiabilité des informations en cas de perturbations et le manque de lisibilité des écrans.

Le sentiment de sécurité dans les haltes et les gares (72 %) et dans les rames (80 %) est satisfaisant, tout comme l'évaluation de la propreté (85 %) et du confort dans les véhicules, apprécié par 85 % des client-e-s.

Le confort dans les gares et des haltes est jugé satisfaisant par 54 % des répondants. Le manque d'espaces abrités, de bancs, ainsi que le niveau de propreté sont en cause. Les équipes d'entretien et de maintenance ont réalisé différentes actions de nettoyage et d'aménagement.

Malgré la nette augmentation du taux de ponctualité en 2021 (+9 points) pour se situer dans la moyenne ferroviaire nationale, seul 65 % des client-e-s s'en déclarent satisfait-e-s. Ce fort écart entre la qualité perçue et la qualité réelle du service délivré montre que des efforts importants doivent être fournis pour gagner la confiance de notre clientèle.

### Lancement du programme Jouxten – Lussex – Romanel

Le développement de l'infrastructure de la ligne fait l'objet d'un travail continu de modernisation et d'anticipation de la croissance prévue.

Deux projets composent le programme Jouxpens – Lussex – Romanel, désigné aussi sous l'appellation « programme JLR ». Le premier concerne la rénovation de la gare de Jouxpens-Mézery, qui doit être adaptée pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (LHand). Le second prévoit la modernisation du tronçon Le Lussex – Romanel pour assurer le maintien de la substance, stabiliser la cadence sur cette partie de la ligne et préparer les développements de l'offre.

Pour ces deux projets, les dossiers de procédures d'approbation des plans (PAP) ont été déposés en début d'année auprès de l'Office fédéral des transports (OFT). A l'été, en amont de leur mise à l'enquête, ils font l'objet de séances publiques d'information, organisées en collaboration avec les autorités de Jouxpens-Mézery et de Romanel-sur-Lausanne. Malgré la pandémie du coronavirus, la population se déplace en grand nombre et les séances sont dédoublées.

La mise à l'enquête des deux projets se déroulent entre les derniers mois de 2021 et les premiers de 2022.

### Mise en service de la sous-station de Les Ripes

Au fil des ans, les besoins électriques liés à l'exploitation de la ligne ont crû, principalement en raison de l'augmentation de la puissance des rames et à la suite de l'extension de la cadence 15 minutes entre Cheseaux et Echallens. Une expertise a été menée sur le dimensionnement des sous-stations électriques, disposées le long de la ligne. Les besoins de renouvellement des installations ont également été étudiés.

Pour répondre à ces défis, une nouvelle sous-station est installée à proximité de la halte Les Ripes, sur la commune d'Etagnières, au printemps. Elle est mise en service en juin 2021 et permet de stabiliser la disponibilité du courant de traction et faire disparaître les déclenchements intempestifs.

Cette nouvelle installation, qui répond à l'augmentation des besoins en énergie, est une première étape. Elle sera suivie par le renouvellement progressif des sous-stations sur l'entier de la ligne, dont le dimensionnement sera prévu dans la perspective d'une forte augmentation de cadence.

### Retour de la rame 42 : la flotte est au complet

Après neuf mois de réparation chez son constructeur Stadler, la rame portant le numéro 42 est rapatriée au dépôt d'Echallens en milieu d'année. Elle est remise en ser-

vice et intégrée dans le plan de roulement après différents tests. Elle avait subi des dommages importants, en septembre de l'année précédente, lors du déraillement en gare d'Echallens, durant les manœuvres de fin de service.

À la suite d'une enquête officielle, le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) publie son rapport sur les causes de l'accident en décembre 2021. Il établit que le déraillement du train « relève d'un défaut de conception du poste d'enclenchement » et ne formule aucune recommandation, ni avis de sécurité. Les discussions relatives aux suites contractuelles de cet événement ont lieu au fil des mois et se poursuivent entre les parties prenantes impliquées.

### Matériel roulant – les autres faits marquants

L'année a commencé avec la mise en service réussie du sixième et dernier train du contrat d'acquisition avec le constructeur Stadler. Les nouveaux trains, désignés comme la « série 60 », sont désormais tous en service commercial. Le parc de véhicules ferroviaires est dorénavant constitué uniquement de matériel récent : 16 rames à plancher bas et répondant aux dernières normes de sécurité, de confort et de performance. Les client-e-s du LEB bénéficient désormais d'une des flottes de trains les plus récentes pour circuler au quotidien sur la ligne.

Les rames plus anciennes, qui ont rendu de fiers services au cours des 50 dernières années, sont désormais à la retraite. Ces trains, désignés comme « la série 30 », sont revendus au fil des mois et se voient offrir ainsi une nouvelle utilisation. Fin août, leur départ fait l'objet d'une fête discrète en raison du covid.

Dès le mois de septembre, les tableaux de bord des trains sont modifiés pour le repositionnement de l'arrêt automatique. Ces opérations sont réalisées en préparation de la mise en service du système européen de sécurité ZBMS.

L'interruption partielle du trafic ferroviaire sur le bas de la ligne, et son remplacement par des bus dès le 25 septembre, offre aux équipes de la maintenance l'opportunité de réaliser des actions préventives sur les rames de la première génération de la série 40 (41 à 46). Tour-à-tour, chaque véhicule est extrait du roulement durant un mois pour subir d'importants travaux de rénovation sur les portes et les systèmes d'ouverture. Des opérations de maintenance sont aussi réalisées sur les combles-lacunes, soit la partie amovible du sol qui se déploie à quai, pour permettre aux client-e-s de transborder en sécurité. En fin d'année, cette action préventive a déjà pu être effectuées sur les rames 41 et 46. Les trains portant les numéros 42,

43, 44 et 45 bénéficieront de ces opérations au cours des premiers mois de 2022.

En fin d'année, les derniers tests sont réalisés avec succès pour l'homologation définitive de la circulation en unités triples. À terme, trois rames pourront être accrochées ensemble, contre deux actuellement, pour augmenter la capacité de la ligne.

## Audit de cybersécurité

En automne 2020, comme trois autres compagnies, le LEB a fait l'objet d'un audit du Contrôle fédéral des finances sur le thème de la sécurité informatique. En 2021, une organisation spécifique est déployée pour traiter les points d'amélioration.

## Des liens bénéfiques

La ligne du LEB est directement connectée au réseau tl, du centre-ville jusqu'à Cheseaux-sur-Lausanne, territoire desservi par la ligne 54. Pour la clientèle, qui passe facilement d'un système de transport à un autre, cette proximité se traduit par une information voyageur intégrée, notamment sur le nouveau site internet du LEB, publié en mai.

Les client·e·s profitent également des actions de distribution sympathie à la station du Flon, organisé aux quatre changements de saison en 2021. De plus, à l'automne, les voyageuses et voyageurs embarquant à Echallens se sont vu offrir un café, accompagné d'une madeleine, grâce à un foodtruck stationné sur le quai. Cette action spéciale a accompagné les client·e·s au début de la période de substitution.

Les nouveaux produits d'abonnement sont également disponibles dans l'ensemble des points de vente tl. En 2021, trois nouveaux abonnements sont proposés pour conjuguer les transports publics avec le vélo ou la voiture. La solution FlexiAbo, lancée en août sous forme de pilote dans le cadre de Mobilis, est évidemment disponible au guichet d'Echallens. Comprenant 104 ou 156 jours de voyages librement activables sur une année, ce nouveau produit veut répondre aux besoins de la clientèle, qui a vu ses habitudes de déplacement évoluer depuis la crise sanitaire.

Le savoir-faire des équipes des différents systèmes de transport est également mutualisé, par exemple avec le système des piquets du domaine des installations de sécurité, qui interviennent sur le LEB et le métro m1, qui relie Renens au Flon. En 2021, le savoir-faire des spécialistes du domaine routier a permis d'offrir un service de bus de substitution de qualité.

# L'entreprise

## Le Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2021

### Membres nommés par l'Assemblée des actionnaires

M. Jacques MILLIOUD	Président du CA, Cheseaux-sur-Lausanne
M. Alexandre BERTHOUD	Député et Responsable régional BCV
M. Daniel CROT	Syndic de Romanel-sur-Lausanne
M. Jean-Marc CHATELAN	Vice-syndic de Bercher
M. Philippe GAUDERON	Ancien membre de la direction des CFF

### Membres nommés par le Canton de Vaud et les communes de Lausanne, Prilly et Echallens

M. Pierre-Alain URECH	Vice-président des CFF
M. Patrick ETOURNAUD	Chef du Service des routes et de la mobilité, Lausanne
M. Michel PELLEGRINELLI	Vice-président, Conseiller municipal de Prilly
M. Jean-Paul NICOULIN	Syndic d'Echallens

### Organe de révision en 2021

Deloitte SA	Société Fiduciaire, Lausanne
-------------	------------------------------

### Directeur et secrétaire du Conseil d'administration

Mme Patricia SOLIOZ MATHYS	Directrice
M. Olivier BRONNER	Secrétaire

## Le Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Membres nommés par l'Assemblée des actionnaires

M. Philippe GAUDERON	Président du CA
M. Alexandre BERTHOUD	Député et Responsable régional BCV
Mme Aline ISOZ	Administratrice indépendante
Mme Muriel WIDMER	Administratrice indépendante

### Membres proposés par le Canton de Vaud, respectivement représentant l'agglomération de Lausanne et Lausanne-Ouest ainsi que le district du Gros-de-Vaud

M. Jean-Marc CHATELAN	Vice-président du CA et Vice-syndic de Bercher
M. Pierre-Alain URECH	Vice-président des CFF et administrateur à la BCV (dès 01.01.2022)
Mme Swati RASTOGI MAYOR	Directrice Energie et Prestations chez SIE SA

### Organe de révision en 2021

Deloitte SA	Société Fiduciaire, Lausanne
-------------	------------------------------

### Directeur et secrétaire du Conseil d'administration

Mme Patricia SOLIOZ MATHYS	Directrice
M. Olivier BRONNER	Responsable de l'unité LEB
Mme Ariane JOST	Secrétaire

## Le Conseil d'administration a tenu 11 séances durant l'exercice, traitant notamment les objets suivants :

- Adoption des nouveaux statuts du LEB et révision du cadre réglementaire LEB
- Evolution de la gouvernance de l'entreprise: fonctionnements du Conseil d'administration et du nouveau Conseil des communes
- Organisation entre les tl et le LEB – Convention de gestion
- Statistiques de fréquentation et enquête de satisfaction clients
- Programme de développement stratégique 2030 (PRO-DES 2030)

- Vision LEB 2050
- Migration vers le Contrôle continu de la marche des trains (ZBMS)
- Comptes 2020 et rapport de l'Organe de révision
- Principe de gestion de la trésorerie
- Budget 2022
- Revue et analyse de la matrice des risques
- Suivi des mesures de lutte contre les cyber-risques
- Suivi des grands projets du LEB
- Suivi du projet du Tunnel sous l'avenue d'Echallens
- Convention de prestations 2021-2024
- Convention Transport régional de voyageurs 2022-2023
- Suivi des suites du déraillement du 28 septembre 2020
- Diverses adjudications de marché public

## Le compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

**L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires s'est tenue le 3 février 2021 en assemblée résiduelle et par un moyen audio-visuel, sous la présidence de M. Jacques Millioud, Président du Conseil d'administration.**

Il résulte de la liste de présence que l'assemblée réunit par un moyen audio-visuel 24 actionnaires présents ou représentés, propriétaires de 7'769 actions au porteur privilégiées et 645 actions au porteur, conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 (COVID-19) adoptée par le Conseil fédéral le 19 juin 2020 et à l'article 62 de la Loi vaudoise sur le notariat (LNo).

Me Eloy Pellegrino, notaire, a participé à l'Assemblée générale extraordinaire afin de certifier de la régularité de son déroulement et de confirmer la légitimité du dépouillement du scrutin.

Le Président a proposé à l'assemblée générale les résolutions suivantes :

### 1. Conversion des actions au porteur en actions nominatives comprenant la suppression des actions privilégiées

« L'assemblée spéciale des propriétaires des actions au porteur privilégiées quant au dividende de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA approuve la conversion des 8'443 actions au porteur de CHF 250.– nominal chacune privilégiées quant au dividende entièrement libérée en 8'443 actions au porteur de CHF 250.– nominal chacune entièrement libérées ».

Après les délibérations, le président a constaté que la résolution a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

### 2. Suppression des actions privilégiées

« L'assemblée générale des propriétaires des actions au porteur de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA approuve :

– la décision de l'assemblée spéciale de convertir les 8'443 actions au porteur de CHF 250.– nominal privilégiées quant au dividende entièrement libérées en 8'443 actions au porteur de CHF 250.– nominal entièrement libérées,  
– la conversion des 9'088 actions au porteur de CHF 250.– nominal chacune entièrement libérées comprenant les 8'443 actions au porteur susmentionnées en 9'088 actions nominatives de CHF 250.– nominal chacune entièrement libérées. ».

Après les délibérations, le président a constaté que la résolution a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

### 3. Modifications statutaires de la Compagnie du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Le président a proposé à l'assemblée générale d'abroger les statuts de la société et de les remplacer par de nouveaux statuts.

Après les délibérations, le président a constaté que la résolution a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

## Le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

**L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 23 juin 2021 en assemblée résiduelle et par vote écrit, sous la présidence de M. Jacques Millioud, Président du Conseil d'administration.**

Après les remerciements d'usage, le Président a indiqué qu'en raison de l'incertitude persistante concernant la situation sanitaire en Suisse liée au Coronavirus et des mesures prescrites par le Conseil fédéral pour lutter contre cette pandémie, l'Assemblée générale 2021 sera tenue en comité résiduel, limitée à son assemblée statutaire.

En application de l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral suisse, le Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 28 mars 2021 de faire usage de la possibilité d'un vote écrit «*vote par correspondance*».

Me Eloy Pellegrino, notaire, participe à cette Assemblée générale afin de certifier de la régularité de son déroulement et de confirmer la légitimité du dépouillement du scrutin.

Il résulte du scrutin des votes que 64 actionnaires ont voté et sont possesseurs ou représentants de 8'404 actions. La majorité absolue s'élevant à 4'203 voix.

Monsieur le Président est revenu sur son parcours au sein du Conseil d'administration du LEB et sur toutes les transformations survenues aussi bien sur le matériel roulant que sur le long de la ligne. M. Millioud, s'est retiré de ses fonctions de Président, en étant convaincu de la pérennité de la Compagnie grâce notamment aux commanditaires qu'il remercie particulièrement pour leur soutien ainsi que ses collègues du Conseil d'administration, la Direction et les collaborateurs pour leur engagement et ce malgré les difficultés rencontrées, il leur a souhaité ses meilleurs vœux.

La parole a ensuite été donnée à M. Olivier Bronner, Responsable de l'unité LEB, qui a informé sur la vie du LEB et plus particulièrement sur le lancement de la cadence 15' survenu le 13 décembre 2020, l'apparition de la pandémie COVID-19 et ses conséquences ainsi que sur le déraillement qui s'est produit en gare d'Echallens dans le 28 septembre 2021.

M. Bronner a poursuivi en présentant un résumé des comptes 2020 de la Compagnie et a indiqué les impacts dus à la pandémie COVID-19 ainsi que la baisse temporaire de l'offre générant un manque sur les produits qui a été pris en charge par la dissolution d'une partie des réserves TRV et infrastructure. Il a également relevé un taux de couver-

ture à 29,5 % qui devra être remonté rapidement avec les prochains exercices.

M. Fabien Bryois, Associé de la Fiduciaire Deloitte, a confirmé que les comptes annuels 2020 sont conformes à la loi et aux statuts et qu'ils ont été approuvés sans remarque ni commentaire. Il propose de les accepter tels que présentés.

Il est ressorti du dépouillement des votes que l'Assemblée générale a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 2020, donné décharge au Conseil d'administration de sa gestion et renouvelé le mandat de la Fiduciaire Deloitte, en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2021

À la suite de la fin des mandats du Conseil d'administration du LEB de MM. Jacques Millioud, Michel Pellegrinelli, Jean-Paul Nicoulin, Daniel Crot et Patrick Etournaud et sur la base des nouveaux Statuts adoptés le 3 février 2021 par l'Assemblée générale, les administrateurs ont été élus par l'assemblée :

1. M. Pierre-Alain Urech, Vice-président des CFF et administrateur à la Banque Cantonale Vaudoise, en qualité de représentant du Canton de Vaud.
2. M. Jean-Marc Chatelan, Directeur commercial chez Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud et Vice-syndic de Bercher, en qualité de représentant du district du Gros-de-Vaud.
3. M. Alexandre Berthoud, Député et Responsable régional PME de la BCV, en qualité de représentant indépendant.
4. M. Philippe Gauderon, Ancien membre de la direction des CFF et ancien responsable de CFF Infrastructure, en qualité de représentant indépendant.
5. Mme Swati Rastogi Mayor, Directrice Energie et Prestations chez SIE SA, en qualité de représentante de l'agglomération de Lausanne et de Lausanne-Ouest.
6. Mme Aline Isoz, administratrice indépendante (Alpiq Holding, SIG, VO Energies Holding, Fondation suisse pour Paraplégiques), en qualité de représentante indépendante.
7. Mme Muriel Widmer, administratrice indépendante (Onde Verte, Retraites Populaires, Ensemble Hospitalier de la Côte, Banque Raiffeisen de Versoix), en qualité de représentante indépendante.

Monsieur le Président a clos la séance en remerciant les membres du Conseil d'administration, les directions tl et LEB, ainsi que les cadres et les collaborateurs qui s'engagent chaque jour pour servir au mieux les clients du LEB.

### 3. Contrôle interne et système de management des risques

#### Le système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) du LEB est basé sur les principes du Code des obligations suisse. Le SCI couvre les aspects de la comptabilisation, de l'établissement des états financiers. La documentation du SCI a été mise en place afin de respecter les principes légaux et principalement l'article 728a du Code des obligations suisses.

#### Management des risques financiers

##### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de non-récupération de montant mentionné à l'actif circulant du bilan. Les montants à encaisser par le LEB font l'objet d'un contrôle régulier. Le risque économique de non-récupération est provisionné selon la connaissance et le risque potentiel de non-récupération.

##### Risque sur les investissements

Le risque sur les investissements est faible. En effet, les plans d'investissements sont validés par les autorités fédérales et cantonales. Le suivi de la mise en œuvre des investissements au sein du LEB fait partie du processus de gestion quotidien.

##### Autres risques

Les autres risques financiers font l'objet d'un suivi direct ou indirect selon l'importance de leurs impacts économiques.

### 4. Les nominations statutaires

#### Propositions du Conseil d'administration

Se référant au rapport qui précède, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale du 22 juin 2022 les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et de l'organe de révision, approuve les comptes et le bilan au 31 décembre 2021.
2. Elle donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion.

#### Nominations statutaires lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2022

En application de l'article 13 des Statuts de la Compagnie, l'Assemblée générale procède à la nomination des administrateurs et de l'organe de révision.

#### Conseil d'administration

Sur la base des Statuts modifiés le 3 février 2021, l'ensemble des membres du Conseil d'administration sont élus pour une durée d'une année.

#### Organe de révision

Le Conseil d'administration propose que le mandat soit réattribué pour une année supplémentaire à la Fiduciaire Deloitte SA qui correspond aux exigences requises.

### 5. Conseil des communes

En application de l'article 23 des Statuts de la Compagnie, le Conseil des communes a été constitué le 13 octobre 2021 comprenant 11 membres représentant les communes desservies par la ligne du LEB et 2 représentants des communes actionnaires.

Liste des membres :

- M. Pascal Favre, Président du Conseil des communes et Syndic de la Commune d'Etagnières
- M. Daniel Leuba, Vice-président du Conseil des communes et Syndic de la Commune de Montilliez
- M. Serge Bornick, Syndic de la Commune d'Echallens
- M. Patrick Etournaud, Chef de service de la Ville de Lausanne
- M. François Guignard, Syndic de la Commune de Fey
- M. Philippe Jamain, Syndic de la Commune de Goumoëns-la-Ville
- Mme Rebecca Joly, Conseillère municipale de la Ville de Prilly
- M. Pierre Matthey, Conseiller municipal de la Commune d'Assens
- M. Patrick Oppliger, Conseiller municipal de la Commune de Romanel-sur-Lausanne
- M. Ludovic Peguiron, Syndic de la Commune de Bercher
- M. Pascal Pollien, Syndic de la Commune de Villars-le-Terroir
- Mme Nathalie Schöni, Conseillère municipale de la Commune de Jouxens-Mézery
- Mme Giusy Sicuro, Conseillère municipale de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne

# Renseignements statistiques

Chemin de fer: données statistiques chronologiques

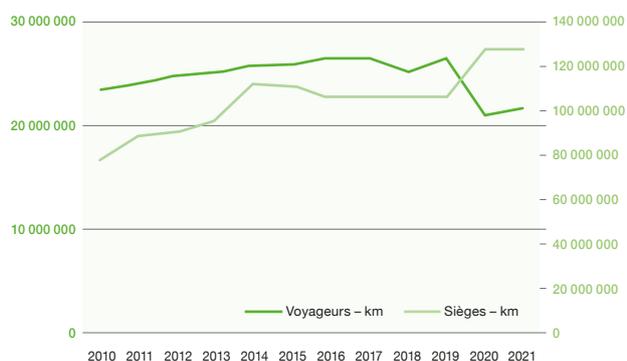
Année	Parcours		Trafic			Chiffres relatifs		
	Trains - Km	Essieux - Km	Voyageurs Nombre	Voyageurs. km	Bagages To	Parcours moy. / voy. [km]	Recette moy. / voy. [CHF]	Recette moy. / voy.km [ct]
2017	810 000	7 130 372	3 690 167	26 445 235	2	7.17	1.57	22
2018	810 000	7 136 691	3 751 319	25 205 339	1.5	6.72	1.59	24
2019	800 000	7 755 443	3 701 591	26 331 169	1	7.11	1.64	23
2020	773 000	773 000	2 957 675	20 979 449	0.5	7.09	1.77	24
2021	926 000	7 408 000	3 301 782	21 572 747	0.7	6.53	1.69	26

Année	Produits					
	Voyageurs CHF	Bagages CHF	Total produits de transport CHF	Indemnité prest. et contr. FP Canton CHF	Produits accessoires CHF	Total des produits CHF
2017	5 799 191	6 749	5 805 940	16 481 093	1 217 208	23 504 241
2018	5 973 050	4 601	5 977 651	18 329 136	1 043 659	25 350 446
2019	6 065 979	2 884	6 068 863	21 967 872	1 774 240	29 810 975
2020	5 243 488	1 537	5 245 025	23 341 526	1 568 316	30 154 867
2021	5 567 468	1 912	5 569 380	29 287 390	1 262 880	36 119 650

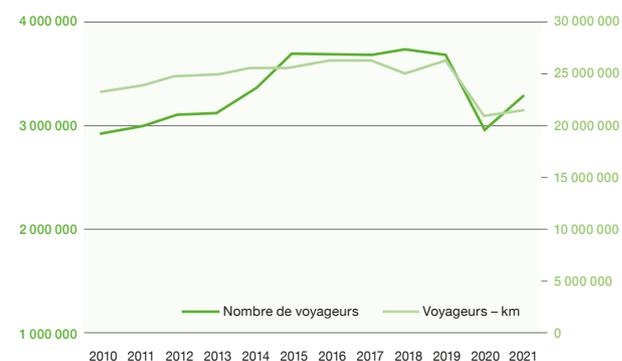
Charges					Produits extraord. CHF	Charges extr. et mesures except. CHF	Résultats CHF
Frais de choses CHF	Frais de renouv. CHF	Amort. ordinaires CHF	Frais de capitaux CHF	Total des charges CHF			
15 674 961	2 500	7 109 354	1 133 110	23 919 925	23 213	77 816	- 470 287
15 944 382	37 040	8 017 197	1 144 571	25 143 190	256 852	188 229	275 879
18 607 983	149 468	8 137 822	1 080 439	27 975 712	173 611	3 351 754	- 1 342 880
22 984 489	507 199	9 443 203	1 216 622	34 151 513	471 206	149 647	- 3 675 087
22 830 690	3 344 714	10 410 775	1 319 336	37 977 515	367 745	256 586	- 1 746 706

Année	Recettes				Total CHF	Dépenses CHF	Excédent CHF
	Voyageurs CHF	Bagages, poste marchandises animaux CHF	Autres produits CHF	Total CHF			
2017	5 799 191	6 749	17 698 301	23 504 241	23 919 925	- 415 684	
2018	5 973 050	4 601	19 372 795	25 350 446	25 143 190	207 256	
2019	6 065 979	2 884	23 742 112	29 810 975	31 317 499	- 1 506 524	
2020	5 243 488	1 537	24 909 842	30 154 867	34 151 513	- 3 996 646	
2021	5 567 468	1 912	30 550 270	36 119 650	37 977 515	- 1 857 865	

## Evolution offre et demande



## Evolution des voyageurs et voyageurs - km





Les trains font leurs derniers tours de roues sur l'avenue d'Echallens avant la mise en souterrain dans le futur tunnel du LEB. La cohabitation avec les piétons, cyclistes, automobilistes et les bus n'est plus souhaitable pour des raisons de sécurité et de stabilité de l'horaire.



Trois rames de la série 30 quittent Echallens suite à la livraison de la dernière rame commandée dans le série 60.

## Impressum

### Conception et rédaction

Communication tl, avec la volonté de limiter l'utilisation des ressources nécessaires (encrage, type de papier, nombre de pages, impression locale)

### Design graphique

essencedesign, Lausanne

### Crédits photos

tl  
Maurice Schobinger

### Impression

Imprimerie Carrara Sàrl, Morges  
Papier avec label «Blauer Engel»,  
100% fibres recyclées



En mars, trois séances d'information sur la substitution ont réuni les collaboratrices et les collaborateurs à Echallens.

Compagnie du chemin de fer  
Lausanne-Echallens-Bercher SA  
Place de la Gare 9  
Case postale 196  
1040 Echallens  
+41 21 886 20 00  
admin.leb@t-l.ch  
www.leb.ch

# Rapport financier 2021





# Sommaire

Rapport de l'organe de révision	4
Bilan au 31 décembre	6
Compte de résultat	7
Répartition du résultat telle que présentée dans les comptes 2021	8
Tableau des variations des fonds propres	8
Capital social	9
Tableau de financement	10

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, Echallens**

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Deloitte SA**

Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Alexandre Ribordy  
Réviseur agréé

Lausanne, le 20 mai 2022  
FBR/ARI/rex

**Annexes :**

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des variations de fonds propres, tableau de financement et annexe)

# Bilan au 31 décembre

Notes

2021

2020

## Actif

<b>Actif circulant</b>		<b>37 147 845</b>	<b>30 877 028</b>
Disponibilités et titres	2.1.1.	26 100 823	20 982 788
Créances	2.1.2.	4 793 795	3 464 085
Stocks	2.1.3.	5 183 285	4 935 300
Comptes de régularisation actifs	2.1.4.	1 069 943	1 494 854
<b>Actif Immobilisé</b>		<b>403 622 343</b>	<b>362 823 666</b>
Placements financiers à long terme	2.2.1.	1 108 083	1 185 333
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2.2.2.</b>	<b>237 676 301</b>	<b>233 433 018</b>
Infrastructure		140 278 740	138 397 527
TRV		97 247 357	94 870 565
Service routiers		34 434	34 991
Entreprise accessoire (Buffets de gares)		115 770	129 935
<b>Objets inachevés - Immobilisations corporelles</b>	<b>2.2.4.</b>	<b>164 800 327</b>	<b>128 205 315</b>
Infrastructure		163 144 902	119 961 852
TRV		1 655 425	8 243 463
<b>Objets inachevés - Immobilisations incorporelles</b>	<b>2.2.6.</b>	<b>37 631</b>	
Infrastructure		37 631	
<b>Total de l'actif</b>		<b>440 770 188</b>	<b>393 700 694</b>

## Passif

<b>Capitaux étrangers</b>		<b>431 170 343</b>	<b>382 375 597</b>
<b>Capitaux à court terme</b>		<b>28 843 548</b>	<b>20 849 734</b>
Emprunts	2.3.1.	4 948 335	3 986 517
Autres dettes	2.3.2.	11 703 846	11 363 808
Comptes de régularisation passifs	2.3.3.	12 191 367	5 499 409
<b>Capitaux à long terme</b>		<b>402 326 794</b>	<b>361 525 864</b>
Emprunts	2.4.1.	95 546 247	100 494 582
Autres dettes	2.4.2.	306 780 547	261 031 282
<b>Capitaux propres</b>		<b>9 599 845</b>	<b>11 325 097</b>
Capital-actions	2.5.1.	4 198 776	4 198 776
Réserves TRV	2.5.2.	-1 268 518	745 791
Réserves Infrastructure	2.5.2.	737 318	469 715
Réserves Services routiers	2.5.2.	4 650 872	4 652 920
Réserves Buffets de gares	2.5.2.	745 453	721 951
Réserves pour amortissements - Services routiers	2.5.3.	535 944	535 944
<b>Total du passif</b>		<b>440 770 188</b>	<b>393 700 694</b>

## Compte de résultat

	Notes	2021	2020
<b>Produits des prestations</b>		<b>6 999 254</b>	<b>6 970 432</b>
Produits des transports	3.1.1.	5 569 380	5 245 025
Autres produits	3.1.2.	1 429 874	1 725 407
<b>Indemnité d'exploitation</b>	3.2.	<b>29 287 390</b>	<b>23 341 526</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>36 286 644</b>	<b>30 311 958</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>36 812 491</b>	<b>33 015 221</b>
Frais des bâtiments et des installations	3.3.2.	5 429 833	2 953 928
Frais des véhicules	3.3.3.	3 611 333	4 370 605
Autres charges d'exploitation	3.3.4.	17 314 923	16 412 013
Amortissements	3.3.5.	10 456 403	9 278 676
<b>Résultat intermédiaire d'exploitation</b>		<b>-525 847</b>	<b>-2 703 263</b>
Résultat financier	3.4.1.	1 370 801	1 192 040
Résultat exceptionnel, provisions	3.4.2.	-171 396	-160 916
<b>Résultat net avant réserves</b>		<b>-1 725 252</b>	<b>-3 734 387</b>
Attributions / utilisations réserves	3.4.3.	-1 725 252	-3 734 387
<b>Résultat net</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Répartition du résultat telle que présentée dans les comptes 2021

Sur la base de la comptabilité analytique les résultats par secteurs ont donné lieu à :

- un prélèvement à la réserve sur résultat du secteur TRV de CHF 2'014'309.
- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur Infrastructure de CHF 267'604.
- une prélèvement à la réserve sur résultat du secteur Services routiers de CHF 2'048.
- une attribution à la réserve sur résultat du secteur Buffets des gares de CHF 23'502.

### Tableau des variations des Fonds propres

	Capital- actions	Réserve	TRV	Réserve Infrastructure	Réserve Service Routier	Réserve Buffets de gares	Réserve pour amortissements Chemins de fer	Réserve pour amortissements Service routier	Total
<b>Fonds propres au 01.01.2020</b>	<b>4 198 776</b>	<b>1 068 328</b>		<b>3 821 571</b>	<b>4 637 899</b>	<b>703 763</b>	<b>93 203</b>	<b>535 944</b>	<b>15 059 483</b>
Attribution 2020					15 021	18 188			33 209
Prélèvement 2020			-322 537	-3 351 856			-93 203		-3 767 596
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>4 198 776</b>	<b>745 791</b>		<b>469 715</b>	<b>4 652 920</b>	<b>721 951</b>	<b>0</b>	<b>535 944</b>	<b>11 325 096</b>
<b>Fonds propres au 01.01.2021</b>	<b>4 198 776</b>	<b>745 791</b>		<b>469 715</b>	<b>4 652 920</b>	<b>721 951</b>	<b>0</b>	<b>535 944</b>	<b>11 325 096</b>
Attribution 2021				267 604		23 502			291 106
Prélèvement 2021			-2 014 309		-2 048				-2 016 357
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>4 198 776</b>	<b>-1 268 518</b>		<b>737 318</b>	<b>4 650 872</b>	<b>745 453</b>	<b>0</b>	<b>535 944</b>	<b>9 599 844</b>

## Capital social

Le capital actions atteint CHF 2'272'000.- constitué de 9'088 actions ordinaires :

qui se répartissent comme suit :

	Nombre d'actions	Répartition du capital social
Confédération Suisse	3900	42.9137%
Canton de Vaud	3245	35.7064%
Communes actionnaires	1300	14.3046%
Actionnaires privés	643	7.0753%
	9088	100.0000%

Collectivités actionnaires	Nombre d'actions	Répartition du capital social
Etat de Vaud	3245	35.7064%
Confédération Suisse	3900	42.9137%
Commune de Lausanne	671	7.3834%
Commune d'Echallens	162	1.7826%
Commune de Bercher	53	0.5832%
Commune d'Assens	42	0.4621%
Commune de Bettens	2	0.0220%
Commune de Bioley-Magnoux	3	0.0330%
Commune de Bioley-Orjulaz	3	0.0330%
Commune de Bottens	2	0.0220%
Commune de Boulens	2	0.0220%
Commune de Bournens	2	0.0220%
Commune de Boussens	3	0.0330%
Commune de Bretigny	1	0.0110%
Commune de Cheseaux	52	0.5722%
Commune de Demoret	2	0.0220%
Commune de Donneloye	3	0.0330%
Commune d'Etagnières	30	0.3301%
Commune de Fey	34	0.3741%
Commune de Goumoens	12	0.1320%
Commune de Jouxens-Mézery	12	0.1320%
Commune de Molondin	2	0.0220%
Commune de Montanaire	5	0.0550%
Commune de Montilliez	30	0.3301%
Commune d'Ogens	3	0.0330%
Commune d'Oppens	2	0.0220%
Commune d'Orzens	4	0.0440%
Commune de Pailly	5	0.0550%
Commune de Penthereaz	4	0.0440%
Commune de Prahins	2	0.0220%
Commune de Prilly	82	0.9023%
Commune de Romanel	43	0.4732%
Commune de Rueyres	3	0.0330%
Commune de St-Barhélemy	5	0.0550%
Commune de Sullens	4	0.0440%
Commune de Villars-le-Terroir	8	0.0880%
Commune de Vuarrens	7	0.0770%
	8445	92.9247%

## Tableau de financement

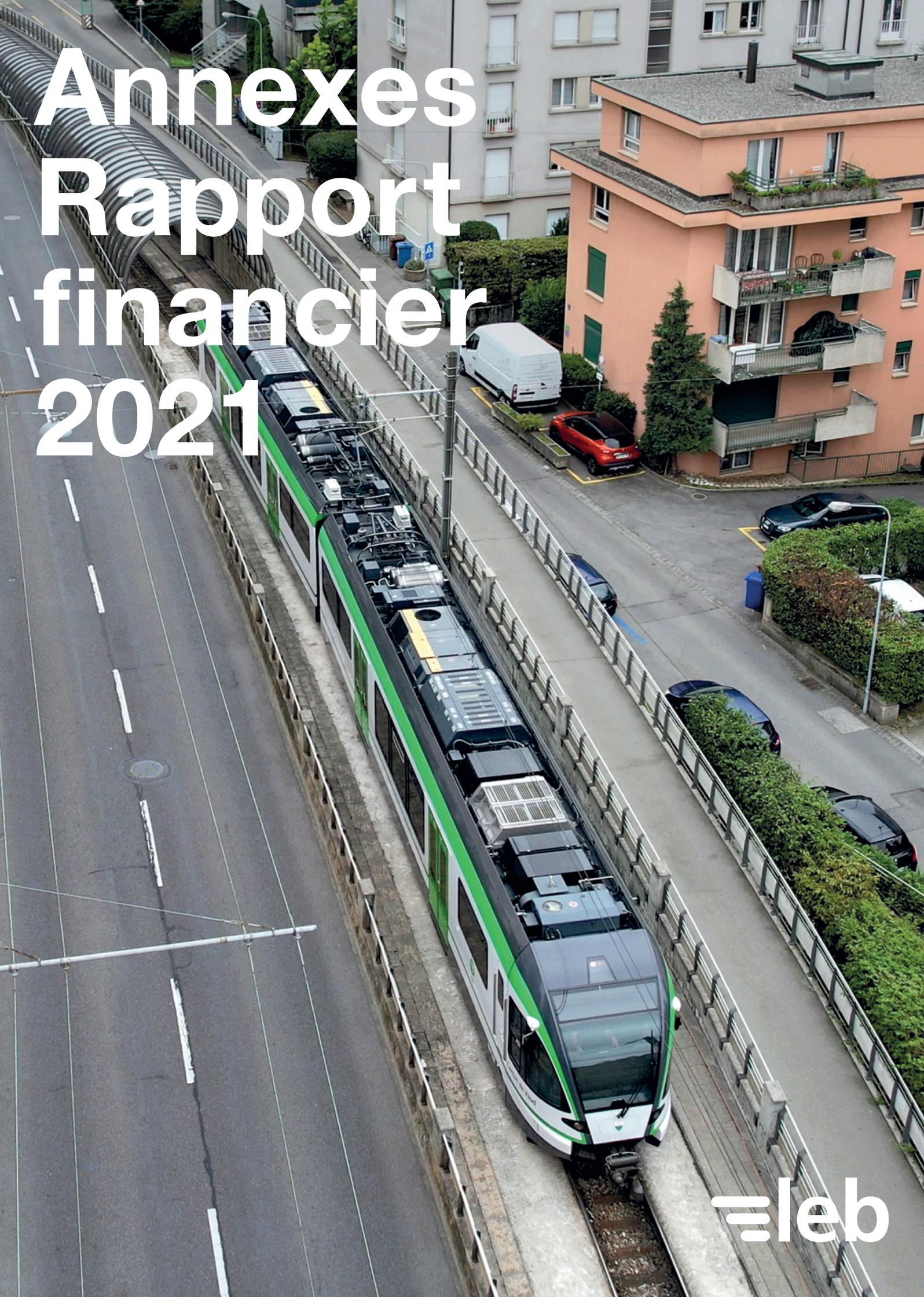
2021

2020

<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>14 684 367</b>	<b>13 962 139</b>
<b>Cash-flow de l'exercice</b>	<b>9 158 120</b>	<b>8 673 693</b>
Déficit de l'exercice	-31 012 641	-27 075 914
Couverture du déficit par les pouvoirs publics	29 287 390	23 341 526
Couverture du déficit par les réserves	1 990 807	3 734 387
Dotation aux amortissements	9 856 911	9 131 439
Amortissements manuels	343 365	3 016 448
Variation de la provision pour approvisionnement	19 671	14 485
Amortissement créance insuffisance couverture caisse de pension	77 250	77 250
Variation de la réserve TRV	-2 014 309	-322 537
Variation de la réserve Infrastructure	-	-3 351 856
Variation de la réserve Services routiers	-	15 021
Variation de la réserve Buffets de gares	23 502	18 188
Variation de réserve d'amortissement Chemins de fer	-	-93 203
Amortissements sur solde valeurs comptables	252 879	20 725
Amortissements extraordinaires	-	23 646
Amortissements des pièces de réserve	346 613	126 512
Variation des frais financiers courus sur emprunts	-13 318	-11 594
Variation de la provision pour perte sur débiteurs	-	9 169
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>5 526 247</b>	<b>5 288 447</b>
Variation des créances	-1 329 709	3 406 160
Variation des stocks	-614 270	-1 715 178
Variation des comptes de régularisation des actifs	424 912	1 002 922
Variation des autres dettes à court et moyen terme	340 038	4 180 441
Variation des comptes de régularisation des passifs	6 705 276	-1 585 898
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>-51 329 081</b>	<b>-57 423 768</b>
Investissements (y compris constructions inachevées)	-51 069 298	-57 325 837
Désinvestissements	-259 783	-97 932
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>41 762 749</b>	<b>32 949 450</b>
Variation d'emprunts à court terme	961 818	190 000
Variation d'emprunts à long terme	-4 948 335	-3 986 517
Variation des contributions à fonds perdus	7 620 000	4 034 000
Variation des hypothèques	-1 667	6 667
Variation des prêts remboursables	-493 318	-493 318
Variation financement Prodès	258 000	
Variation contributions de tiers	-341 544	-1 895 465
Augmentation des prêts conditionnellement remboursables	38 707 794	35 094 083
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>5 118 035</b>	<b>-10 512 179</b>
<b>Décomposition</b>		
Liquidités en début d'exercice	-20 982 788	-31 494 968
Liquidités en fin d'exercice	26 100 823	20 982 788
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>5 118 035</b>	<b>-10 512 179</b>



Compagnie du chemin de fer  
Lausanne-Echallens-Bercher SA  
Place de la Gare 9  
Case postale 196  
1040 Echallens  
+41 21 886 20 00  
admin.leb@t-l.ch  
www.leb.ch



# Annexes Rapport financier 2021



# Sommaire

Rapport 2021	4
Commentaires détaillés des chiffres 2021	5
Annexes aux comptes de l'exercice 2021	10

# Rapport 2021

## **Normes**

Le Rapport 2021 est établi selon l'art. 961c du Code des obligations.

## **Principes généraux**

Le Rapport 2021 présente la marche des affaires et la situation économique de l'entreprise à la fin de l'exercice ; il souligne les aspects qui n'apparaissent pas dans les comptes annuels.

## **Éléments précisés par le rapport 2021 :**

- A. L'évolution du personnel
- B. Les points forts et marquants
- C. Le point de situation sur les voyageurs transportés et le réseau
- D. Les activités de développement
- E. Les perspectives de l'entreprise
- F. La réalisation d'une évaluation des risques

## **Revue 2021**

Le point A. est couvert via 'annexe Informations générales, principes comptables et méthodes d'évaluation au paragraphe Informations générales

Les points B. à E. sont traités dans le rapport d'activité 2021 qui est émis et fourni avec le Rapport financier 2021.

L'évaluation des risques citée au point F. a été réalisée et formellement approuvée par le Conseil d'administration. Les mesures pour gérer et surveiller les risques retenus ont été déterminées et appliquées.

# Commentaires détaillés des chiffres 2021

## 1. **Remarque liminaire**

Le présent rapport explique les écarts les plus significatifs entre les chiffres du boucllement 2021 et ceux du budget 2021.

## 2. **Préambule**

Comme l'exercice précédent, l'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire vécue depuis le mois de mars 2020 avec la COVID-19 et les changements de mesures édictées par l'OFSP et la branche des Transports publics.

Ces mesures ont continué d'impacter la fréquentation de nos moyens de transport, notre organisation, nos modes de travail et nos modes de vie. Comme en 2020, la Confédération et le Canton vont prendre en charge une partie des pertes COVID (le Grand Conseil a validé un EMPD dans ce sens au 1er trimestre 2022). Les modalités de calcul sont en cours de réalisation auprès du Canton

Au niveau de la qualité de service, la cadence 15' entre Lausanne et Echallens s'est révélée être un succès avec une stabilisation de la ponctualité. Les travaux de fiabilisation de la ligne et de maintenance du matériel roulant ont permis une augmentation de la disponibilité. De plus, les moyens de substitution déployés pour permettre de préparer la mise en service du tunnel ont été accueillis favorablement par la clientèle.

En 2021, de nouveaux produits d'abonnement ont été mis à disposition de la clientèle dans l'ensemble des points de vente permettant de conjuguer les transports publics avec le vélo ou la voiture, ainsi que la solution FlexiAbo (pilote Mobilis) mettant à disposition un abonnement adapté aux nouvelles habitudes de déplacement depuis la crise sanitaire. De plus, la clientèle a profité d'actions de distribution sympathie à la station du Flon aux quatre changements de saison dont une action spéciale au début de la période de substitution.

Au niveau de l'offre, face à la pandémie, nous avons maintenu notre offre toute l'année, à l'exception des services « Pyjama » (926'000 kms prestations kilométriques effectuées par rapport à 955'000 kms prévus au budget), flexibilisé notre production grâce notamment à l'engagement de nos collaborateurs/trices et à un plan de protection sanitaire efficace.

Nous avons transporté 3.34 mios de voyageurs en 2021 (2.96 mios de voyageurs en 2020 et 3.7 mios en 2019), dont 0.5 mio pour la substitution qui se traduit favorablement par des recettes de transport en hausse de +6.2% par rapport à 2020.

Au niveau de la gouvernance, les nouveaux statuts et la révision du cadre réglementaire leb ont été validés. Une nouvelle convention de gestion pour une durée de 3 ans a été signée entre les instances des tl et du LEB. Avec cette dernière, une nouvelle étape de fonctionnement commun est déterminée. Attentes mutuelles, rôles et responsabilités sont précisés.

L'organisation de proximité autour du responsable de l'unité LEB a prouvé son efficacité et démontré son utilité notamment lors de la gestion des différents incidents intervenus tout au long de l'année, de la pandémie et la gestion des fournisseurs stratégiques en collaboration avec les autres services des tl. A noter également une réflexion stratégique sur les développements de la ligne du LEB qui a été menée et présentée en candidature au Canton, visant à anticiper les nouveaux besoins de déplacement entre le Gros-de-Vaud et l'agglomération lausannoise (Vision 2050).

En juin, le Sese (Service d'Enquête et de Sécurité) a rendu son rapport sur le déraillement d'un train en gare d'Echallens le 28 septembre 2020, sans recommandation ni avis de sécurité, précisant l'absence d'erreur humaine et identifiant l'origine de l'accident comme résultant d'un défaut de conception du poste d'enclenchement. Une révision des processus opérationnels avait été menée entretemps afin d'améliorer les fonctionnements. La détermination des montants d'indemnisation est actuellement en cours avec les assurances.

Le travail de fiabilisation de la ligne et de soutien aux clients, entrepris ces 2 dernières années s'est poursuivi avec des audits spécifiques et une vérification systématique de la robustesse des éléments du système de transport et des installations de sécurité. Une mise à jour de la stratégie fournisseurs des installations de sécurité est en cours de définition.

Au niveau des investissements, le projet de tunnel sous l'Avenue d'Echallens s'est poursuivi avec la pose des éléments de technique ferroviaire. Les travaux relatifs à la 2e étape de renouvellement des installations de sécurité entre Cheseaux et Bercher ainsi que les études pour la traversée d'Etagnières sont en cours. Ils

ne sont qu'une partie de l'important programme d'investissements qui se déroule à un rythme très soutenu pour le nouveau RER du Gros-de-Vaud.

### 3. **Résumé**

Le compte de résultat 2021 de la société LEB présente :

- Les produits de prestations de CHF 9.8 mios enregistrent un écart au budget de -11.9 % (CHF -1.3 mios). Ceci se décompose par un écart des produits de transports de CHF -0.1 mio et des recettes hors transport de CHF -1.2 mio, principalement par des recettes infra sur le prix du sillon CHF -0.4 mios et des heures projet CHF -1.2 mios, partiellement compensées par des indemnités reçues par les assurances CHF 0.6 mios (déraillement, assurance casco véhicule).
- Les charges d'exploitation se montent à CHF 39.6 mios, soit un écart au budget de -4.2% (CHF -1.7 mio). Les charges dues au déraillement d'une rame au mois de septembre 2020 (CHF +1.5 mios) et au COVID (mesures de protection et nettoyage) sont moins importantes que prévues. En outre, les charges TRV liées au prix du sillon sont inférieures de CHF -0.4 mio, de même que la les coûts de publicité (CHF -0.2 mio) et les prestations de tiers (CHF -0.6 mio).
- Les indemnités d'exploitation se montent à CHF 31.0 mios hors dissolution des réserves de l'Infra, du TRV et SRM, EA et Buffets.
- Au 31.12.2020, la réserve INFRA (art. 67 LCdF) était de CHF 469'715 et la réserve TRV (art. 36 LTV) de CHF 745'791. Des discussions sont en cours avec la DGMR / OFT pour la couverture du déficit non absorbé par la réserve TRV et l'attribution à la réserve INFRA
- Le taux de couverture du TRV se situe à 27.0%.

### 4. **Compte de résultat – comptabilité générale**

#### **Produits des prestations**

##### **a. Produits des transports : CHF 5.6 mios (-0.1 mio)**

Malgré la durée de la pandémie plus importante qu'imaginée, les produits de transports atteignent pratiquement l'objectif prévu de CHF 5.7 mios. La clé de répartition de la CTV pour le LEB est passée de 2.54 % en 2020 à 2.49% en 2021, basée sur une enquête de fréquentation de 2019.

##### **b. Autres produits : CHF 4.2 mios (-1.2 mio)**

Les écarts au budget sont,

Locations : CHF -0.4 mio

Due à la location de l'infrastructure ferroviaire au TRV (prix du sillon) basée sur les trains-km, les tonnes-brutes-kms et les recettes de transports ayant été réduits.

Publicité sur les véhicules : CHF -0.2 mio

Les publicités en lien à des contre-affaires n'ont pas toutes été réalisées (CHF -0.1 mio – en contrepartie, diminution de charges), de même que celles dans nos véhicules (CHF -0.1 mio), les activités publicitaires ayant été réduites par la pandémie,

Prestations pour des tiers : CHF -1.2 mio

Au budget, la valorisation des heures internes des collaborateurs/-trices travaillant pour les projets sont imputées dans les « autres produits », ces montants étant pris en charge par les projets. Au bouclage des comptes, ces montants liés aux projets sont déduits directement des comptes de charges « Prestations de tiers » (voir ci-dessous), ces montants étant pris en charge par les projets.

Ventes diverses par stations CHF -0.1 mios

Moins de commissions de ventes CTV et CFF en notre faveur

Indemnités pour dommages CHF + 0.6 mios

Par principe : les accidents ne sont pas budgétés.

Part de l'indemnité de l'assurance (véhicules) pour le déraillement à Echallens en 2020

## **Charges d'exploitation**

### **c. Frais d'infrastructures : CHF 5.4 mios (+ 0.3 mios)**

Les écarts au budget sont,

CHF +0.9 mio dus à la part des frais des grands projets (inauguration, substitution, démolition et pré-études) qui ne peuvent être portés à l'actif, compensés par la baisse des frais de consommation et d'entretien de CHF -0.6 mio.

### **d. Frais de véhicules : CHF 3.6 mios (+ 0.4 mios)**

Les écarts au budget sont,

Energie de traction : CHF -0.3 mios

Avec l'arrêt de l'exploitation pour la mise en service du tunnel, nos rames ont moins roulé que prévu.

Nettoyage, frais de consommation, d'entretien des véhicules et de réparation des véhicules : CHF +0.7 mio

Les coûts relatifs au déraillement 2020 se montent à CHF 1.4 mio, les coûts d'entretien et de nettoyage des véhicules en baisse de CHF 0.2 mio et les révisions prévues n'ont pas toutes été faites (CHF -0.4 mio).

### **e. Autres charges d'exploitation : CHF 20.1 mios (-1.9 mios)**

Les éléments explicatifs principaux (écarts au budget) sont les suivants :

Etudes et expertises : CHF -0.3 mio

Toutes les études et expertises prévues au budget ont été optimisées en fonction des besoins.

Publicité et relations publiques : CHF -0.2 mio

Suite au COVID, moins de contre-affaires (CHF -0.1 mio), d'actions publicitaires LEB (CHF -0.1 mio).

Prestations de tiers : CHF -0.6 mio

Concernant le transport par bus :

Durant l'année 2021, le LEB a eu recours à d'autres prestations de transports de tiers pour CHF 70'000 à charge de l'infrastructure. A noter que les prestations de substitution pour la mise en service du tunnel sont directement facturées au projet.

Concernant le personnel dédié :

Les charges salariales relatives au personnel dédié LEB sont en baisse suite aux retards de recrutement (96.9 EPT au lieu de 103.6 au budget).

Concernant le personnel non dédié :

Le nombre d'heures a été optimisé.

Concernant le personnel temporaire :

La hausse est due à des appuis de pilotes, maintenanciers et régulateurs.

Locations : CHF -0.4 mio

Location de l'infrastructure ferroviaire (prix du sillon) moins onéreuse.

### **f. Amortissements : CHF 10.5 mios (-0.5 mio)**

La différence provient, entre autres, de décalages des projets jusqu'à leur activation (décalage du projet IS étape 2 Cheseaux-Bercher sur 2022).

La différence sur les amortissements infrastructure n'a aucune influence sur le résultat, car l'indemnité d'amortissement, que nous recevons de la Confédération, est basée sur les amortissements réels.

L'activation des nouveaux objets de l'infrastructure en 2021 induit des amortissements pour CHF 250'841 dont les principaux objets sont décrits dans l'annexe 4.

### **g. Résultat exceptionnel, provision et réserves**

Cette rubrique se traduit par un produit de CHF 171'396 composée notamment :

- Charges et produits autres périodes comptables et hors exploitation

Les attributions/dissolutions de réserves art. 67 LCdF de l'INFRA et art. 36 LTV du TRV sont en cours de discussion avec la DGMR/OFT.

Vous trouverez ci-dessous un état provisoire hors attribution/dissolution de réserves

- *Attribution à la réserve art. 67 LCdF de l'INFRA pour CHF 267'604 (l'attribution/dissolution de réserves est encore sujette à discussion avec la DGMR/OFT)*
- *Prélèvement sur la réserve art. 36 LTV du TRV pour CHF -2'014'309, dont CHF -77'589 pour les substitutions (l'attribution/dissolution de réserves est encore sujette à discussion avec la DGMR/OFT)*
- *Attribution aux réserves des Services Routiers et Buffets pour CHF 21'454*

## **5. Comptes de résultat par secteurs (comptabilité analytique)**

Les résultats par secteurs sont les suivants :

### **Infrastructure**

Le résultat de l'infrastructure se traduit ainsi :

- **Résultat :**  
par un excédent de produits de CHF 267'604, soit un résultat de CHF 12'888'008 couvert par des indemnités de CHF 13'155'612. Ce résultat positif est généré principalement par la baisse des frais d'administration et les coûts de la régulation du trafic

Au 31.12.2020, la réserve art. 67 LCdF était de CHF 469'715. Au 31.12.2021, elle se monte à CHF 737'319

### **TRV**

Le résultat du TRV se traduit ainsi :

- **Résultat offre ferroviaire :**  
par un excédent de charges de CHF 1'936'720, soit un résultat de CHF 17'702'771 couvert par des indemnités de CHF 15'766'051. Le taux de couverture se situe à 27.0%.
- **Résultat offres routières :**  
pour les prestations de bus tl pour les lignes 50, 51 et 52, des charges de CHF 443'316 couvertes par des indemnités de CHF 365'727 et un montant de CHF 77'589 à recevoir du Canton et de la Confédération.

L'excédent des charges de 1'936'720 du compte du TRV est généré notamment par les coûts de réparation de la rame suite au déraillement pour CHF 1.4 mios, alors que nous n'avons reçu que CHF 0.6 de prestations d'assurance sur 2021, ainsi qu'une baisse des recettes voyageurs de CHF 1.4 mios, des commissions en notre faveur et de la publicité sur nos véhicules de CHF 0.2. L'émolument d'utilisation de l'infrastructure (prix du sillon) baisse de CHF 0.5.

Au 31.12.2020, la réserve art. 36 LTV était de CHF 745'791. Des discussions sont en cours avec la DGMR / OFT pour la couverture du déficit non absorbé par la réserve

### **SRM, EA et Voyageurs non concessionnés (vapeur)**

Le résultat du SRM se traduit par un excédent de charges de CHF 2'376 engendré par la location de la halle routière (pour moitié) à la partie Infra et TRV (excédent de produits de CHF 29'091 en 2020), celui de l'EA par un excédent de produits de CHF 23'563 engendré par la location de la halle routière (pour l'autre moitié) à la partie Infra et TRV (excédent de produits de CHF 4'811 en 2020) et celui du train vapeur par un excédent de produits de CHF 267.

Après prélèvement sur la réserve SRM de CHF 2'376, celle-ci se monte, au 31.12.2021, à CHF 2'977'593. Après attribution à la réserve EA de CHF 328, celle-ci s'élève, au 31.12.2021, à CHF 1'673'280.

Après attribution à la réserve Buffets de CHF 23'502, celle-ci se monte, au 31.12.2021, à CHF 745'453.

## 6. **Bilan 2021**

Le bilan présente des totaux égaux de CHF 440 mios (+46 mios par rapport à 2020)

### **ACTIF**

#### **Disponibilité et titres :**

La variation des disponibilités vient principalement des appels de fonds pour les investissements.

#### **Créances :**

L'augmentation provient principalement de l'office de compensation CFF pour facturation des recettes de transports issues de CH-direct. En 2021, un montant de TVA est à payer (à recevoir en 2020).

#### **Immobilisations corporelles nettes**

Le détail se trouve dans les tableaux des immobilisations dans les annexes 3.

#### **Objets inachevés**

Le détail se trouve dans les tableaux des immobilisations en cours corporelles dans les annexes 4.

### **PASSIF**

#### **Autres dettes :**

Financement des infrastructures par prêt conditionnellement remboursables et /ou fonds perdus

#### **Réserves :**

Les attributions/dissolutions de réserves art. 67 LCdF de l'INFRA et art. 36 LTV du TRV sont en cours de discussion avec la DGMR/OFT

# Annexes aux comptes de l'exercice 2021

## Informations générales

La Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA a son siège social à Echallens.

Depuis la fin de l'année 2018, la société n'emploie plus de personnel, raison pour laquelle il n'y plus de charges du personnel reportées dans le compte de résultat. La gestion opérationnelle de la société est assurée par les Transports publics de la région lausannoise SA.

## Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la Loi sur les chemins de fer (LCdF) et de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC ancienne ORCO).

La société n'a pas d'engagement hors bilan à la fin 2021.

Les montants présentés étant arrondis au CHF, il se peut que les totaux varient de plus ou moins un CHF.

## Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions économiquement nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

## Titres

La Compagnie du chemin de fer LEB SA est propriétaire de quelques parts et actions de sociétés touchant les domaines liés à leurs activités. Ces titres figurent au bilan pour CHF 193'881.-

## Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée.

## Stocks

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés au prix de revient pondéré (PMP).

Les rabais et remises en relation avec les stocks sont saisis en tant que diminution des coûts d'achats.

Sur les pièces de réserve (pièces d'une certaine importance et/ou permettant, par échange standard, une remise en état rapide d'un véhicule ou d'une installation), un amortissement de 10% par an est comptabilisé.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées sur la base de la réglementation RTE29900 (réglementation technique ferroviaire 29900) dont le but est d'obtenir une vue d'ensemble exhaustive et aisément compréhensible de l'état de l'infrastructure ferroviaire en Suisse. Grâce à cette réglementation commune, l'OFT peut consolider facilement les différents rapports établis par les entreprises.

### Réconciliation des amortissements 2021 :

Amortissements selon tableau immo. corporelles	annexe 2.2.2	11 147 802
./. Rattrapages d'amortissements	annexe 3.4.2	2 023
./. Amortissements manuels		343 365
./. Amortissements reclassification RTE29900		945 503
<b>Total amortissements ordinaires sur immo. corporelles</b>		<b>9 856 911</b>
Amortissements sur solde valeurs comptables	annexe 3.3.5	252 879
Amortissement sur pièces de réserve	annexe 3.3.5	346 613
<b>Total amortissements aux comptes de résultats</b>	<b>annexe 3.3.5</b>	<b>10 456 403</b>

## Emprunts et autres dettes

Les emprunts et autres dettes à court terme comprennent les engagements qui seront échus dans moins d'un an. Les emprunts et autres dettes à long terme font référence aux financements d'une durée de plus d'un an. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

## Provisions

Des provisions sont constituées quand un engagement légal ou factuel résulte d'événements passés, qui vont entraîner une sortie de fonds pour la réalisation de cet engagement et qu'une estimation fiable du montant est possible. La sortie de fonds est portée au bilan selon la valeur nominale.

### Evénements importants 2021 et continuité d'exploitation :

La crise sanitaire du COVID-19 a eu un impact sur les activités de la Société. Il est probable que l'impact de cette crise se prolonge sur 2022, sans qu'il ne soit possible d'en quantifier les effets. Cependant la Direction estime que l'impact COVID-19 ne remet pas en question la continuité d'exploitation de la Société.

### Evènements subséquents

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

	2021	2020
<b>2.1.1. Disponibilités et titres</b>	<b>26 100 823</b>	<b>20 982 788</b>
Caisse	1 001	644
Stations distributeurs et avances internes	77 608	51 839
Chèques postaux	1 276 835	3 974 321
Banque Cantonale Vaudoise compte "exploitation"	5 691 084	2 699 511
Banque Cantonale Vaudoise compte "Investissements"	13 343 838	6 845 796
Banque Cantonale Vaudoise compte divers	244	261
Banque Cantonale Vaudoise compte EUR	12 593	13 158
Banque Raiffeisen compte courant	1 999 099	1 999 168
Banque Raiffeisen compte placement	3 197 084	3 197 084
Banque Raiffeisen compte matériel roulant	48 643	2 002 923
Crédit Suisse compte courant	6 821	4 201
Banque Cantonale Vaudoise compte - Prodes	252 093	
Titres	193 881	193 881
<b>2.1.2. Créances</b>	<b>4 793 795</b>	<b>3 464 085</b>
Clients débiteurs	404 005	357 931
./ Provision pour perte sur débiteurs	-9 611	-9 611
Sous-total	394 394	348 319
CH direct (Office de compensation CFF) Berne (tl)	3 448 507	2 417 885
Admin. fédérale des impôts compte général TVA	19 885	692 712
Autres débiteurs	931 010	5 170
<b>2.1.3. Stocks</b>	<b>5 183 285</b>	<b>4 935 300</b>
<b>Approvisionnement des ateliers</b>	<b>2 924 331</b>	<b>2 349 404</b>
Matériaux et pièces	2 916 536	2 341 609
Articles divers	7 795	7 795
./ Provision pour approvisionnement		-19 671
Cette provision est destinée à couvrir la mise au rebut d'articles ( articles liés à la mise hors service de séries de véhicules et/ou d'articles devenus obsolètes).		
<b>Pièces de réserve</b>	<b>2 258 954</b>	<b>2 605 567</b>
Stocks pièces de réserves véhicules	2 258 954	2 605 567
<b>2.1.4. Comptes de régularisation actifs</b>	<b>1 069 943</b>	<b>1 494 854</b>
<b>Produits à recevoir</b>	<b>1 058 103</b>	<b>1 429 092</b>
Autres produits à recevoir	1 058 103	1 429 092
<b>Charges payées d'avance</b>	<b>11 839</b>	<b>65 762</b>
<b>2.2.1. Placements financiers à long terme</b>	<b>1 108 083</b>	<b>1 185 333</b>
<b>Placements financiers</b>	<b>949 750</b>	<b>1 027 000</b>
Créance pour l'insuffisance de couverture de la caisse de pensions	849 750	927 000
Contrepartie de l'emprunt Caisse Vaudoise Assurance 20 ans 1.85		
Prêt RailTech SA	100 000	100 000
<b>Immobilisation Financière - Copropriété Les Mélèzes</b>	<b>158 333</b>	<b>158 333</b>

2.2.2. Immobilisations corporelles

	TRV	Infrastructure	Services routiers	Buffets de gares	Total
<b>Exercice 2020</b>					
Coûts d'acquisition	116 483 317	179 447 661	2 412 770	1 969 739	300 313 487
Amortissements cumulés	-58 159 865	-59 728 224	-2 377 221	-1 825 640	-122 090 950
<b>Immobilisations au 01.01.2020</b>	<b>58 323 453</b>	<b>119 719 436</b>	<b>35 549</b>	<b>144 099</b>	<b>178 222 538</b>
<b>Transfert des objets terminés dans les immobilisations</b>					
	<b>43 144 812</b>	<b>24 335 135</b>			<b>67 479 946</b>
<b>Désinvestissements 2020</b>					
Valeur d'acquisition	-2 786 760	-145 971			-2 932 731
Fonds d'amortissement	2 786 758	48 041			2 834 799
<b>Amortissements ordinaires 2020</b>	<b>-6 597 697</b>	<b>-5 559 114</b>	<b>-558</b>	<b>-14 164</b>	<b>-12 171 534</b>
<b>Rattrapages d'amortissements 2020</b>					
<b>Immobilisations au 31.12.2020</b>	<b>94 870 565</b>	<b>138 397 527</b>	<b>34 991</b>	<b>129 935</b>	<b>233 433 018</b>
<b>Exercice 2021</b>					
Coûts d'acquisition	156 841 370	203 636 824	2 412 770	1 969 739	364 860 703
Amortissements cumulés	-61 970 804	-65 239 297	-2 377 779	-1 839 804	-131 427 684
<b>Immobilisations au 01.01.2021</b>	<b>94 870 565</b>	<b>138 397 527</b>	<b>34 991</b>	<b>129 935</b>	<b>233 433 019</b>
<b>Transfert des objets terminés dans les immobilisations</b>					
	<b>8 117 898</b>	<b>6 587 352</b>	<b>945 618</b>		<b>15 650 868</b>
<b>Installations</b>					
Véhicules	51 317	6 241 014	945 618		7 237 949
Objet mobiliers	7 990 672	141 120			8 131 792
	75 909	205 218			281 127
<b>Désinvestissements 2021</b>					
	<b>-16</b>	<b>-259 766</b>		<b>-1</b>	<b>-259 783</b>
<b>Installations</b>					
Véhicules		-253 453		-1	-253 454
Objet mobiliers	-11	-7			-18
	-5	-6 306			-6 311
<b>Perte sur désinvestissements 2021</b>					
		<b>252 879</b>			<b>252 879</b>
Amortissements sur solde valeurs comptables		257 211			257 211
Gains sur ventes		-4 332			-4 332
<b>Amortissements 2021</b>					
Amortissements ordinaires	<b>-5 741 090</b>	<b>-4 446 373</b>	<b>-946 175</b>	<b>-14 164</b>	<b>-11 147 802</b>
Amortissements extraordinaires					
	<b>-5 741 090</b>	<b>-4 446 373</b>	<b>-946 175</b>	<b>-14 164</b>	<b>-11 147 802</b>
<b>Immobilisations corporelles au 31.12.2021</b>	<b>97 247 357</b>	<b>140 278 740</b>	<b>34 434</b>	<b>115 770</b>	<b>237 676 301</b>
<b>Valeur assurance - Responsabilités civiles 2020</b>					
Exploitation chemins de fer	Base 10'000'000 par événement et 90'000'000 en excédent somme assurance de base				
Exploitation infra	Base 10'000'000 par événement et 90'000'000 en excédent somme assurance de base				
vhc de service	100 million par événement				
<b>Assurance techniques/chose</b>					
Exploitation chemins de fer	machine 74'724'545 (ass. Casco)				
Lignes aériennes, pylônes	valeur totale 5'000'000				

2.2.2 - Tableau des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021

TRV

Designation	Comptes des amortissements				Etat à la fin de l'exercice	Etat à la fin d'exercice	Valeur comptable en fin d'exercice	% d'amortiss.	
	Etat en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Etat à la fin de l'exercice					
<b>Installations</b>	<b>10 190 233</b>	<b>51 317</b>	<b>-</b>	<b>10 241 549</b>	<b>3 806 348</b>	<b>237 419</b>	<b>-</b>	<b>6 197 783</b>	<b>39,48</b>
A051 Bâtiments nécessaires à l'exploitation	8 899 023	-	-	8 899 023	3 474 211	149 093	-	3 623 304	40,72
A054 Indemnités de toute nature	45 000	-	-	45 000	9 113	675	-	9 788	21,75
A210 Voies (*)	612 339	-	-	612 339	187 449	18 556	-	206 005	33,64
A220 Appareils de voie (*)	280 703	-	-	280 703	84 505	8 506	-	93 011	33,14
A499 Autres installations de sécurité	50 491	-	-	50 491	19 527	2 020	-	21 547	28 944
A651 Places de stationnement pour les véhicules et entrepôts	121 620	-	-	121 620	14 339	1 825	-	16 164	13,29
A699 Autres installations d'accueil	181 057	51 317	-	232 374	17 204	56 744	-	73 948	31,82
<b>Véhicules</b>	<b>142 978 580</b>	<b>7 990 672</b>	<b>14 629 255</b>	<b>136 339 996</b>	<b>55 226 014</b>	<b>5 381 452</b>	<b>14 629 244</b>	<b>45 978 222</b>	<b>33,72</b>
A711 Automotrices	142 860 819	7 990 672	14 577 415	136 274 075	55 108 258	5 381 452	14 577 407	45 912 303	33,69
A715 Wagons marchandises	38 586	-	-	38 586	38 585	-	-	38 585	100,00
A755 Véhicules de service sur route	24 234	-	21 201	3 033	24 232	-	21 200	3 032	99,97
A799 Autres véhicules de l'infrastructure	54 941	-	30 639	24 302	54 939	-	30 637	24 302	100,00
<b>Objet mobiliers</b>	<b>3 672 557</b>	<b>75 909</b>	<b>39 993</b>	<b>3 708 473</b>	<b>2 938 442</b>	<b>122 219</b>	<b>39 988</b>	<b>3 020 673</b>	<b>81,45</b>
A851 Moyens d'exploitation et équipements	1 132 667	75 909	39 993	1 168 583	738 361	39 097	39 988	737 470	63,11
A852 TIC internes à l'exploitation	432 820	-	-	432 820	169 770	37 607	-	207 377	47,91
A854 DATI, systèmes de ventes, contrôle des accès et complotage	1 646 563	-	-	1 646 563	1 585 176	44 137	-	1 629 313	98,95
A855 Ameublement des locaux	189 359	-	-	189 359	173 988	1 378	-	175 366	92,61
A899 Autres moyens d'exploitation et divers	271 148	-	-	271 148	271 147	-	-	271 147	100,00
<b>Total</b>	<b>156 841 370</b>	<b>8 117 898</b>	<b>14 669 248</b>	<b>150 290 019</b>	<b>61 970 804</b>	<b>5 741 090</b>	<b>14 669 232</b>	<b>53 042 662</b>	<b>35,29</b>



## 2.2.2 - Tableau des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021

### Service routiers

Designation	Comptes des immobilisations				Comptes des amortissements				Etat à la fin d'exercice en fin d'exercice	Valeur comptable en fin d'exercice	%
	Etat en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Etat à la fin de l'exercice	Etat en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Etat à la fin d'exercice			
A051 Installations	2 412 770	945 618	-	3 358 388	2 377 779	946 175	-	3 323 954	34 434	98,97	
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	2 412 770	945 618	-	3 358 388	2 377 779	946 175	-	3 323 954	34 434	98,97	
<b>Total</b>	<b>2 412 770</b>	<b>945 618</b>	<b>-</b>	<b>3 358 388</b>	<b>2 377 779</b>	<b>946 175</b>	<b>-</b>	<b>3 323 954</b>	<b>34 434</b>	<b>98,97</b>	

### Entrepise accessoire (Buffets de gares)

Designation	Comptes des immobilisations				Comptes des amortissements				Etat à la fin d'exercice en fin d'exercice	Valeur comptable en fin d'exercice	%
	Etat en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Etat à la fin de l'exercice	Etat en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Etat à la fin d'exercice			
A051 Installations	1 889 816	-	945 618	944 198	1 759 882	14 164	945 617	828 429	115 769	87,74	
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	945 618	-	945 618	-	945 617	-	945 617	-	-	-	
Bâtiments non nécessaires à l'exploitation	944 198	-	-	944 198	814 265	14 164	-	828 429	115 769	87,74	
<b>Véhicules</b>	<b>79 923</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 923</b>	<b>79 922</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 922</b>	<b>1</b>	<b>100,00</b>	
Véhicules musée rail	79 923	-	-	79 923	79 922	-	-	79 922	1	100,00	
<b>Total</b>	<b>1 969 739</b>	<b>-</b>	<b>945 618</b>	<b>1 024 121</b>	<b>1 839 804</b>	<b>14 164</b>	<b>945 617</b>	<b>908 351</b>	<b>115 770</b>	<b>88,70</b>	

<b>2.2.4. Objets inachevés - Immobilisations corporelles</b>	<b>TRV</b>	<b>Infrastructure</b>	<b>Services routiers</b>	<b>Buffets de gares</b>	<b>Total</b>
<b>Objets inachevés au 01.01.2021</b>	<b>8 243 463</b>	<b>119 961 852</b>			<b>128 205 315</b>
<i>Investissements en cours d'année</i>	1 534 007	52 724 762			54 258 769
<i>Non activable</i>	-4 148	-2 954 352			-2 958 500
<i>Transferts dans les immobilisations</i>	-8 117 898	-6 587 360			-14 705 258
<b>Objets inachevés au 31.12.2021</b>	<b>1 655 425</b>	<b>163 144 902</b>			<b>164 800 327</b>

## 2.2.4 - Tableau des immobilisations en cours corporelles au 31 décembre 2021

### TRV

Compte des immobilisations		Etat en début d'exercice	Augmentations	Non activable	Activations	Etat à la fin de l'exercice
Désignation						
<b>Installations</b>		<b>454 817</b>	<b>40 307</b>	<b>1 125</b>	<b>127 226</b>	<b>366 773</b>
A9051	Bâtiments nécessaires à l'exploitation	366 773	-	-	-	366 773
A9510	Consommateurs à basse tension (*)	70 181	6 854	1 125	75 909	0
A9699	Autres installations d'accueil	17 864	33 453	-	51 317	-
<b>Véhicules</b>		<b>7 785 623</b>	<b>1 154 961</b>	<b>-</b>	<b>7 990 672</b>	<b>949 913</b>
A9711	Automotrices	7 785 623	1 148 157	-	7 990 672	943 109
A9713	Véhicules de service sur rails	-	6 804	-	-	6 804
<b>Objet mobiliers</b>		<b>3 023</b>	<b>338 739</b>	<b>3 023</b>	<b>-</b>	<b>338 739</b>
A9851	Moyens d'exploitation et équipements	3 023	-	3 023	-	-
A9852	TIC internes à l'exploitation	-	47 349	-	-	47 349
A9854	DATT, systèmes de ventes, contrôle des accès et comptage	-	291 390	-	-	291 390
<b>Total</b>		<b>8 243 463</b>	<b>1 534 007</b>	<b>4 148</b>	<b>8 117 898</b>	<b>1 655 425</b>

## 2.2.4 - Tableau des immobilisations en cours corporelles au 31 décembre 2021

### Infrastructure

Compte des immobilisations		Etat en début d'exercice	Augmentations	Non activable	Activations	Etat à la fin de l'exercice
Désignation						
	<b>Installations</b>	<b>119 737 059</b>	<b>52 432 865</b>	<b>2 954 352</b>	<b>6 283 668</b>	<b>162 931 904</b>
A9051	Bâtiments nécessaires à l'exploitation	476 469	190 929	1 080	646 460	19 858
A9120	Tunnels (*)	92 955 258	37 477 466	-	-	130 432 725
A9199	Autres ouvrages d'art	253 183	223 004	-	-	476 187
A9210	Voies (*)	6 846 847	8 653 205	1 833 758	3 623 286	10 043 008
A9251	Infrastructure	904 269	221 108	951 755	-	173 622
A9310	Lignes de contact (*)	118 917	32 550	-	-	151 466
A9352	Sous-stations	199 212	476 990	-	570 226	105 976
A9455	Passages à niveau autonomes	1 122 197	576 933	-	690 340	1 008 790
A9499	Autres installations de sécurité	15 939 406	3 355 585	-	2 260	19 292 732
A9510	Consommateurs à basse tension (*)	21 243	6 116	-	27 358	-
A9551	Systèmes de données et de communication	54 089	2 368	-	-	56 457
A9599	Autres installations à basse tension et de télécommunication	2 873	268 366	54 579	-	216 660
A9610	Quais et accès (*)	843 096	948 245	113 180	723 737	954 424
	<b>Véhicules</b>	<b>106 439</b>	<b>47 992</b>	<b>-</b>	<b>141 120</b>	<b>13 311</b>
A9711	Automotrices	3 139	10 172	-	-	13 311
A9715	Wagons marchandises	103 300	37 820	-	141 120	-
	<b>Objet mobiliers</b>	<b>118 354</b>	<b>243 906</b>	<b>-</b>	<b>162 572</b>	<b>199 687</b>
A9851	Moyens d'exploitation et équipements	-	103 664	-	103 664	-
A9852	TIC internes à l'exploitation	118 354	116 855	-	35 522	199 687
A9855	Ameublement des locaux	-	23 386	-	23 386	-
	<b>Total</b>	<b>119 961 852</b>	<b>52 724 762</b>	<b>2 954 352</b>	<b>6 587 360</b>	<b>163 144 902</b>

Compte des investissements Infrastructure au 31.12.2021, selon art. 3, al. 2 de l'OCEC

	Immobilisations en cours, état au 01.01.2021	Factures de tiers	Propres prestations	Total investissements de l'année	Compte de résultats (charges)	Immobilisations (activation)	Immobilisations en cours, état au 31.12.2021
<b>Convention de Prestations</b>							
Bâtiments et terrains	476 469	169 667	21 262	190 929	1 080	646 460	19 858
Ouvrages d'art : Tunnel	92 955 258	35 988 725	1 488 741	37 477 466	0	0	130 432 725
Autres ouvrages d'art	253 183	178 194	44 810	223 004	0	0	476 187
Voie ferrée	7 751 116	8 260 983	439 709	8 700 691	2 785 513	3 623 286	10 043 008
Installations de courant de traction	318 129	495 872	13 668	509 539	0	570 226	257 442
Installations de sécurité	17 061 603	3 581 822	350 696	3 932 518	0	692 600	20 301 522
Installations à basse tension et de télécommunication	78 205	271 117	5 732	276 849	54 579	27 358	273 117
Installations d'accueil	843 096	824 531	123 714	948 245	113 180	723 737	954 424
Véhicules de l'infrastructure	106 439	47 992	0	47 992	0	141 120	13 311
Moyens d'exploitation et divers	118 354	228 905	15 001	243 906	0	162 572	199 687
<b>Total convention de prestations</b>	<b>119 961 852</b>	<b>50 047 809</b>	<b>2 503 331</b>	<b>52 551 140</b>	<b>2 954 352</b>	<b>6 587 360</b>	<b>162 971 280</b>
<b>Prodès</b>							
Voie ferrée	0	153 347	20 275	173 622	0	0	173 622
<b>Total Prodès</b>	<b>0</b>	<b>153 347</b>	<b>20 275</b>	<b>173 622</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>173 622</b>
<b>TOTAL GENERAL INFRASTRUCTURE</b>	<b>119 961 852</b>	<b>50 201 156</b>	<b>2 523 606</b>	<b>52 724 762</b>	<b>2 954 352</b>	<b>6 587 360</b>	<b>163 144 902</b>

2.2.6. Objets inachevés - Immobilisations incorporelles	TRV	Infrastructure	Services routiers	Buffets de gares	Total
<b>Objets inachevés au 01.01.2021</b>					
Investissements en cours d'année		37 631			37 631
Non activable					
Transferts dans les immobilisations					
<b>Objets inachevés au 31.12.2021</b>		<b>37 631</b>			<b>37 631</b>

## 2.2.6 - Tableau des immobilisations en cours Incorporables au 31 décembre 2021

### Infrastructure

Compte des immobilisations		Etat en début d'exercice	Augmentations	Non activable	Activations	Etat à la fin de l'exercice
Désignation						
A9910	Immobilisations incorporelles	-	37 631	-	-	37 631
<b>Total</b>		-	<b>37 631</b>	-	-	<b>37 631</b>

### 2.3.1. Emprunts à court terme

	Taux %	Début	Fin	Échéance	Solde au 1.1.2021	Souscriptions	Remboursements Reclassements Amortissements	Solde au 31.12.2021
<b>Financement divers</b>								
Credit Suisse	2.900	2008	2035	30.09	532 936	532 936	-532 936	532 936
Credit Suisse	3.000	2009	2035	30.09	532 936	532 936	-532 936	532 936
Credit Suisse	3.320	2010	2035	30.09	577 728	577 728	-577 728	577 728
CPEG	0.920	2018	2035	29.06	190 000	190 000	-190 000	190 000
BKB	0.900	2018	2039	17.02	1 119 000	2 080 818	-1 119 000	2 080 818
Vaudoise Assurances	1.850	2015	2047	30.06	956 667	956 667	-956 667	956 667
<b>Total financement divers</b>					<b>3 909 267</b>	<b>4 871 085</b>	<b>-3 909 267</b>	<b>4 871 085</b>
<b>Financement recapitalisation CPCL</b>								
Vaudoise Assurances	0.770	2012	2032	28.12	77 250	77 250	-77 250	77 250
<b>Total financement recapitalisation CPCL</b>					<b>77 250</b>	<b>77 250</b>	<b>-77 250</b>	<b>77 250</b>
<b>Total 2.3.1. Emprunts</b>					<b>3 986 517</b>	<b>4 948 335</b>	<b>-3 986 517</b>	<b>4 948 335</b>

	2021	2020
<b>2.3.2. Autres dettes à court terme</b>	<b>11 703 847</b>	<b>11 363 808</b>
<i>Créanciers fournisseurs</i>	<b>11 182 953</b>	<b>11 363 808</b>
<i>Comptes courants divers</i>	<b>520 894</b>	<b>-</b>
<i>Admin. fédérale des impôts compte général TVA</i>	<b>520 894</b>	
<b>2.3.3. Comptes de régularisation passifs</b>	<b>12 191 367</b>	<b>5 499 409</b>
<i>Charges dues</i>	<b>11 819 387</b>	<b>5 114 111</b>
<i>Provisions diverses</i>	<b>287 288</b>	<b>305 781</b>
<i>Factures fournisseurs à recevoir</i>	<b>11 406 446</b>	<b>4 682 676</b>
<i>SAP passage EM/EF</i>	<b>125 653</b>	<b>125 653</b>
<i>Prorata d'intérêts sur emprunts</i>	<b>371 980</b>	<b>385 298</b>

## 2.4.1. Emprunts à long terme

	Taux %	Début	Fin	Échéance	Solde au 1.1.2021	Souscriptions	Remboursements Reclassements Amortissements	Solde au 31.12.2021
<b>Financement divers</b>								
AVS / AHV	0.260	2017	2027	27.10	3 000 000			3 000 000
Credit Suisse	2.900	2008	2035	30.09	7 327 910		-532 936	6 794 974
Credit Suisse	3.000	2009	2035	30.09	7 327 910		-532 936	6 794 974
Credit Suisse	3.320	2010	2035	30.09	7 943 680		-577 728	7 365 952
CPEG	0.920	2018	2035	29.06	2 660 000		-190 000	2 470 000
AXA Winterthur	0.800	2017	2038	27.10	15 790 000			15 790 000
BKB	0.900	2018	2039	17.02	30 722 000		-2 080 818	28 641 182
Vaudoise Assurances	1.850	2015	2047	30.06	24 873 332		-956 667	23 916 665
<b>Total financement divers</b>					<b>99 644 832</b>		<b>-4 871 085</b>	<b>94 773 747</b>
<b>Financement recapitalisation CPCL</b>								
Vaudoise Assurances	0.770	2012	2032	28.12	849 750		-77 250	772 500
<b>Total financement recapitalisation CPCL</b>					<b>849 750</b>		<b>-77 250</b>	<b>772 500</b>
<b>Total 2.4.1. Emprunts</b>					<b>100 494 582</b>		<b>-4 948 335</b>	<b>95 546 247</b>
<b>Ventilation des emprunts à long terme</b>								
Emprunts remboursables entre 13 et 60 mois								
Emprunts remboursables à plus de 60 mois					100 494 582			95 546 247
<b>Total ventilation des emprunts à long terme</b>					<b>100 494 582</b>			<b>95 546 247</b>
<b>Utilisation des garanties (pour emprunts à court et long terme)</b>								
<b>Financement divers</b>								
Garantie de l'Etat d'un montant initial de 4'090'000.00					22 599 500			20 955 900
Cautionnement de la confédération					24 873 332			23 916 665
<b>Total des garanties</b>					<b>47 472 832</b>			<b>44 872 565</b>

## 2.4.2. Autres dettes à long terme

	2021	2020
<b>Prêt remboursable</b>	<b>1 607 371</b>	<b>2 100 689</b>
Confédération	599 617	779 503
Etat de Vaud	1 007 754	1 321 186
<b>Prêt Conditionnellement remboursable</b>	<b>283 632 408</b>	<b>244 924 614</b>
FIF (Confédération)	179 561 713	148 279 919
Etat de Vaud	104 070 695	96 644 695
<b>Prêt à fonds perdus - Tunnel sour l'Avenue d'Echallens</b>	<b>21 134 714</b>	<b>13 514 714</b>
Etat de Vaud	21 134 714	13 514 714
<b>Contributions de tiers - Aménagements L.50-51-52</b>		<b>32 498</b>
Etat de Vaud		32 498
<b>Contributions de tiers - PP2 IS étape 2 Cheseaux – Bercher</b>	<b>87 388</b>	<b>87 388</b>
Etat de Vaud	87 388	87 388
<b>Contributions Lhand - achats 6 rames</b>		<b>309 046</b>
Confédération		145 252
Etat de Vaud		163 794
<b>Financement Prodès - OFT</b>	<b>258 000</b>	
Prêt Conditionnellement remboursable	234 000	
Prêt à fonds perdus	24 000	
<b>Divers</b>	<b>60 667</b>	<b>62 333</b>
Emprunt hypothécaire	60 667	62 333

	2021	2020
<b>2.5.1. Capital-actions</b>	<b>4 198 776</b>	<b>4 198 776</b>
<i>Actions Privilégiées</i>		2 110 750
<i>Capital armé</i>	1 926 776	1 926 776
<i>Actions ordinaires</i>	2 272 000	161 250
<b>Répartition</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>
<i>Confédération</i>	42.91%	42.91%
<i>Etat de Vaud</i>	35.71%	35.71%
<i>Communes</i>	14.30%	14.30%
<i>Actionnaires privés</i>	7.08%	7.08%
<b>2.5.2. Réserves sur résultat</b>	<b>4 865 125</b>	<b>6 590 376</b>
<b>TRV</b>	<b>-1 268 518</b>	<b>745 791</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	745 791	1 068 328
<i>Attribution / prélèvement</i>	-2 014 309	-322 537
<b>Infrastructure</b>	<b>737 318</b>	<b>469 715</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	469 715	3 821 571
<i>Attribution / prélèvement</i>	267 604	-3 351 856
<b>Services routiers</b>	<b>4 650 872</b>	<b>4 652 920</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	4 652 920	4 637 899
<i>Attribution / prélèvement</i>	-2 048	15 021
<b>Buffets des gares</b>	<b>745 453</b>	<b>721 951</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	721 951	703 763
<i>Attribution / prélèvement</i>	23 502	18 188
<b>2.5.3. Réserves pour amortissements</b>	<b>535 943</b>	<b>535 943</b>
<b>TRV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	0	93 203
<i>Attribution / prélèvement</i>		-93 203
<b>Services routiers</b>	<b>535 944</b>	<b>535 944</b>
<i>Réserve au 01.01</i>	535 944	535 944
<i>Attribution / prélèvement</i>		

	2021	2020
<b>3.1.1. Produits des transports</b>	<b>5 569 380</b>	<b>5 245 025</b>
<i>Courses voyageurs "horaires" - trains</i>	4 771 907	4 403 332
<i>Courses voyageurs "horaires" - bus</i>	59 269	36 040
<i>Courses voyageurs propre à l'entreprise"horaires"</i>	736 292	804 115
<i>Bagages</i>	1 912	1 537
<b>3.1.2. Autres produits</b>	<b>1 429 874</b>	<b>1 725 407</b>
<b>Locations</b>	<b>323 355</b>	<b>333 297</b>
<i>locations de locaux</i>	297 248	308 311
<i>Installations et véhicules divers</i>	26 106	24 986
<b>Publicité sur bâtiments et véhicules</b>	<b>127 352</b>	<b>159 543</b>
<b>Prestations pour des tiers</b>	<b>54 299</b>	<b>94 046</b>
<b>Autres produits</b>	<b>924 869</b>	<b>1 138 521</b>
<i>Ventes diverses par les stations</i>	314 638	320 161
<i>Indemnités pour dommages</i>	610 230	818 360
<b>3.2. Indemnité d'exploitation</b>	<b>29 287 390</b>	<b>23 341 526</b>
<b>Confédération</b>	<b>20 737 548</b>	<b>14 887 385</b>
<i>TRV</i>	7 581 936	7 227 166
<i>Infra</i>	13 155 612	7 660 219
<i>Les variations de réserves pour résultats futurs se trouvent sous "Attributions aux réserves" sous point 3.4.2.</i>		
<b>Etat de Vaud</b>	<b>8 549 842</b>	<b>8 454 141</b>
<i>TRV</i>	8 549 842	8 386 464
<i>Mesure d'exploitation exceptionnelle</i>		67 677

	2021	2020
<b>3.3.2. Frais des bâtiments et des installations</b>	<b>5 429 833</b>	<b>2 953 928</b>
Electricité, eau, mazout	304 546	233 952
Frais de consommation et d'entretien	2 166 787	2 349 411
Frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif	2 958 500	370 565
<b>3.3.3. Frais des véhicules</b>	<b>3 611 333</b>	<b>4 370 605</b>
Energie électrique traction	1 054 016	962 907
Carburants diesel/benzine/gaz	14 309	10 701
Pneumatiques		
Nettoyage véhicules par tiers	224 466	297 125
Frais de consommation et d'entretien	523 510	569 271
Véhicules de service	24 462	33 751
Réparation véhicules endommagés	1 384 355	2 360 217
Frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif	386 214	136 634
<b>3.3.4. Autres charges d'exploitation</b>	<b>17 314 923</b>	<b>16 412 013</b>
<b>Dépenses générales</b>	<b>3 055 348</b>	<b>2 695 682</b>
Autorités administratives	167 546	139 175
Honoraire lié aux prestations d'audit de l'organe de révision	35 000	35 000
Etudes et expertises	487 010	536 158
Enquêtes, études, conseils, fiduciaires, mandats divers		
Commissions sur ventes et transports offerts	563 210	460 783
Commissions et indemnités de vente, FVP et transports offerts		
Cotisations et subsides	63 367	77 469
UTP, UITP, Lausanne Tourisme, AGIR et divers		
Impôts, taxes, TVA non récupérable et concessions	1 066 148	893 861
Frais divers pour le personnel mis à disposition par les t-l (Recrutement, visites médicales, formation et divers)	146 599	89 984
Débours divers et Frais de représentation	26 582	33 442
Matériel de bureau, imprimés, titres de transport et journaux	8 005	14 779
Publicité et relations publiques	208 589	101 771
Frais postaux et banques	39 437	30 788
Sécurité, constats d'infractions et divers	243 856	282 472
<b>Assurances et dédommagements</b>	<b>271 380</b>	<b>222 372</b>
Primes	267 033	221 854
Indemnités diverses	4 347	518
<b>Prestations de tiers</b>	<b>13 597 869</b>	<b>13 145 035</b>
Transports par taxis, CarPostal, etc.	556 539	401 104
Prestations diverses de tiers	295 018	357 741
Prestations personnel tl	12 746 312	12 386 189
<b>Locations</b>	<b>164 731</b>	<b>152 734</b>
Véhicules et installations diverses	19 571	10 940
Locaux et terrains	145 161	141 794
<b>Entretien et acquisitions diverses</b>	<b>225 594</b>	<b>196 191</b>
Ameublement	28 456	665
Machines de bureau	927	315
Informatique	104 431	97 466
Entretien, étude et software, matériel et acquisitions		
Matériel et outillage	69 406	68 985
Entretien distributeurs de titres de transport	22 374	28 759
<b>3.3.5. Amortissements</b>	<b>10 456 403</b>	<b>9 278 676</b>
Amortissements ordinaires sur immobilisations corporelles	9 856 911	9 131 439
Amortissements sur solde valeurs comptables	252 879	20 725
Amortissements sur pièces de réserve	346 613	126 512

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>3.4.1. Résultat financier (charge)</b>	<b>1 370 801</b>	<b>1 192 040</b>
Intérêts des engagements fixes (emprunts)	1 389 398	1 212 955
Intérêts des engagements courants, y c. commissions div.		1 817
Intérêts créditeurs	-20 535	-24 581
Résultat de change	1 937	1 849
<b>3.4.2. Résultat exceptionnel, provisions et réserves (produit)</b>	<b>-171 396</b>	<b>-160 916</b>
Charges autres périodes comptables	254 284	150 774
Produits autres périodes comptables	-385 704	-439 328
Amortissements extraordinaires		23 646
Rattrapages d'amortissements	2 023	140 867
Produits divers hors exploitation	-42 000	-36 876
<b>3.4.3. Attributions / (utilisations) réserves</b>	<b>-1 725 252</b>	<b>-3 734 387</b>
Attribution/dissolution réserve TRV	-2 014 309	-322 537
Attribution/dissolution réserve Infrastructures	267 604	-3 351 856
Attribution/dissolution réserve Service routiers	-2 048	15 021
Attribution/dissolution réserve Buffets	23 502	18 188
Dissolution réserve amortissement Chemins de fer		-93 203



Compagnie du chemin de fer  
Lausanne-Echallens-Bercher SA  
Place de la Gare 9  
Case postale 196  
1040 Echallens  
+41 21 886 20 00  
admin.leb@t-l.ch  
www.leb.ch